

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 17 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 4 AOUT 1971

Le Centenaire de l'Hôpital St-Boniface

(p. 9-13)

Expérience d'immersion...

(p. 3)

Le Fort de Pierre (Fort Garry Inférieur) en 1871. Cliché du Canadian Illustrated News (Photo Archives Provinciales du Manitoba).

Backeland nommé...

(p. 3)

Les Indiens et le Traité

(p. 5-6)

brasse et cuit..

Art

L'Hôpital Général de St-Boniface est un des plus grands employeurs du Winnipeg métropolitain avec environ 1800 employés.

A St-Pierre, dimanche dernier, avait lieu le deuxième concours national de "saut de grenouilles". Cette compétition attira plus de foule que le tournoi de balle qui se déroulait à peu de distance de la piste de course. Les grenouilles devaient effectuer trois sauts. Le total de ces trois sauts déterminait le gagnant. Voici les résultats:

jockey	endroit	nom de la grenouille	pouces
P. Jubinville	Prov. du Man.	Edouard	84
Z. Audet	Mun. de Salaberry	Sylvia	75
A. Dupuis	La Liberté et le Patriote	Patripotte	74
A. Vermette	Mun. Montcalm	Apollo	56
F. Lavergne	Village de St-Pierre	Rossillon	55
G. Girard	Emerson	Gros Bill	53
G. Dreiger	Mun. de Hanover	Green Valley George	52
C. Chaput	Mun. de Ste-Anne	Jean-Paul	45
R. Smith	Village de Ste-Anne	La Seine	43
Ludwig	Ville de St-	Bonifacien	41
(nous resterons: dixit M. Ludwig)			
A. Lepage	S.F.M.	Populo	36
C. Hoath	CBC-TV	George	30
G. Backeland	Centre Culturel	Culture	25
M. Banman	Steinbach Frog Club	Freddie	22
E. Bohémier	CKSB	Radio Son	15

Félicitations à Edouard et à son habile jockey qui s'est mérité le trophée. Le succès de ce deuxième concours national de saut de grenouilles avait minutieusement été préparé par les gens de St-Pierre. On se plaît et on s'amuse bien au pays du maire Fernand Lavergne.

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau sera bientôt papa. Qu'adviendra-t-il de la trudeaumanie? Une idole doit demeurer au-dessus de l'ordinaire s'il tient à garder son image intacte. La paternité va-t-elle lui profiter politiquement autant que son mariage à une fille de la côte ouest? Tout de même, il n'a pas trop mal choisi!



Le pique-nique de St-Lazare

Une réussite sans précédent

D'année en année, le pique-nique de l'Association Athlétique de St-Lazare vole de succès en succès. Au dire des préposés aux barrières, celui de dimanche dernier a attiré encore plus de monde que celui de l'année dernière qui en avait pourtant attiré plus de 8,000.

D'ailleurs, le pique-nique de St-Lazare semble bien avoir gagné les faveurs du premier ministre. C'est la deuxième année consécutive que M. Schreyer y faisait une brève apparition. L'an dernier, le premier ministre s'était essayé au baseball (question d'oublier les tergiversations d'un certain député!); cette année, il s'est contenté d'un bon rosbif Charolais cuit sur les braises, sous l'oeil averti du chef Armand Guénette. Faut dire que le cuistot Guénette s'est encore surpassé cette année. Il a pour son dire qu'après trois ans on n'a plus besoin d'un thermomètre pour un bon bar-b-cue: on se fit à son nez!

S'adressant brièvement en anglais et en français à la foule, M. Schreyer déclara: "Vous avez ici, à l'ouest du Manitoba, un très bel endroit de pique-nique. J'espère que tous les citoyens de ce district pourront en jouir pendant encore bien longtemps."

Pendant que, dans une ronde incessante, les petits avions faisaient visiter le paysage pittoresque de l'embouchure de la Qu'Appelle et de l'Assiniboine, plus de trente équipes de balle, venues d'aussi loin que Thompson, Le Pas, Minot et de divers centres de la Saskatchewan et du Manitoba se faisaient la lutte sur les cinq terrains de baseball de l'immense parc du vieux Fort Ellice.

Pour les amateurs de musique en plein air, il y eut les airs populaires de l'orchestre des Rythm Orchids et les démonstrations fort habiles des Majorettes de Shawinigan. Les sédentaires pouvaient s'adonner aux jeux de hasard, ou visiter le bistro sous les trembles.

Pour les jeunes, c'était un peu de tout, entre autres les promenades à cheval. Les jeunes garçons eux, s'amusaient à la guerre sur les vieux canons installés au-dessus de la vallée.

Le pique-nique de St-Lazare renferme un quelque chose de singulier. On en revient avec l'impression que le meilleur de la population a mis la main à l'oeuvre, d'après un programme bien préparé et bien dirigé. Chaque détail a été prévu. Chacun sait ce qu'il a à faire: surtout voir à ce que le visiteur soit bien reçu, s'amuse bien, et qu'il en ait pour son argent. A ce compte-là, il y a toujours un goût de "revenez-y"!

J.-P.A.

Si à la longue votre évier prend une odeur forte et désagréable, rien ne vous empêche de le laver à l'eau bouillante à laquelle vous ajouter deux cuillerées à table de vinaigre fort. Frottez un peu et le tour sera joué.

Au Centre Culturel

Backeland nommé directeur

Le Conseil d'Administration du Centre Culturel de Saint-Boniface vient d'annoncer la nomination de M. Gérald Backeland au poste de directeur du Centre Culturel.

Natif de Saint-Boniface et âgé de 26 ans, M. Backeland fit ses études primaires et secondaires à Saint-Boniface. En 1966, il obtenait le baccalauréat ès Art au Collège de Saint-Boniface. L'année suivante, il s'inscrivit à l'Université de Montréal où il obtint la licence ès lettres en 1969. Avant sa nomination au Centre Culturel, M. Backeland était, depuis deux ans, secrétaire administratif au Secrétariat des relations fédérales-provinciales et culturelles du gouvernement du Manitoba.

En tant que directeur, M. Backeland exercera à la fois le rôle d'animateur culturel et d'administrateur du Centre. En plus d'établir les budgets du Centre, il sera responsable de la planification et de l'organisation des programmes en collaboration avec les différents groupes culturels. Il agira comme coordonnateur des activités culturelles au niveau provincial et il devra mettre au point et réaliser des projets qui permettront au Centre Culturel de réaliser ses objectifs, c'est-à-dire, de développer les talents, les arts et la culture en général.

Comme le rôle du Centre Culturel ne se limite pas à la région de Saint-Boniface, les responsabilités du nouveau directeur s'étendront également à toute la province.

M. Backeland est entré en fonction le 1er août 1971.



À l'U. de Manitoba

Expérience d'immersion totale

Dans le cadre du programme fédéral PERSPECTIVE-JEUNESSE, environ 75 jeunes canadiens baignent dans une immersion totale des deux langues officielles de leur pays, à l'Université de Manitoba, pendant six semaines.

Le coordonnateur provincial pour les projets de PERSPECTIVE JEUNESSE, M. Antonio Duhamel, du ministère de la Jeunesse et de l'Education, de concert avec L'Extension Department de l'Université de Manitoba, a mis sur pied un programme d'immersion totale pour anglophones et francophones.

Le responsable du programme français, M. Robert Labrosse et M. Courchênes, responsable du programme anglais, sont tous deux d'Ottawa.

Dans une interview accordée à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE M. Labrosse souligna le thème du programme: "Vivre c'est parler français"-"Parler français, c'est vivre."

"C'est vraiment une expérience formidable, disait-il, que ces jeunes vivent. C'est un contact du tonnerre. Les professeurs vivent avec les jeunes. Il faut être un spécialiste des langues et un orienteur en même temps."

L'horaire comprend des cours formels, des conférences, des colloques, des scéances de laboratoire, des activités sportives, des ateliers. Les activités en soirée, sont encore plus populaires. La résidence de l'ancien président de l'Université de Manitoba, M. Saunderson, a été prêtée pour les rencontres des étudiants qui suivent le cours. On a nommé cette résidence, l'Escale. C'est là que l'on rit, l'on danse, l'on s'amuse et l'on apprend.

Les étudiants ont participés à un café-rencontre et une danse au Collège de St-Boniface; ils ont visité la ville de St-Boniface avec M. Etienne Gaboury; ils ont eu des démonstrations de ballet, de théâtre; ils ont reçu une ovation à la législature manitobaine; ils sont allés en pique-nique au parc Birds Hill; ils ont visité La Broquerie, et l'on pourrait continuer à énumérer les nombreuses activités de ces jeunes.

M. Labrosse se dit enchanté de l'hospitalité manitobaine. "C'est un beau courant de vie et je suis charmé par l'Ouest", ajouta-t-il.



Et dire qu'il y a pas si longtemps je lui défendais d'utiliser mon rasoir.

CONVENTUM DE RHÉTORIQUE

Sans armes ni armure

1961-71

Au Collège St-Boniface

Réunion du Conventum 61-71

Un succès!

La fin de semaine du 24 juillet, les membres du Conventum 61-71 du Collège de St-Boniface, étaient convoqués pour célébrer le dixième anniversaire de leur année en Rhétorique. Plusieurs (une vingtaine) des trente-trois membres répondirent à l'appel.

Le programme, déterminé en grande partie par tous les membres, était à la fois varié et intéressant. Le vendredi soir, seuls les membres étaient invités à la rencontre au bérifi du Collège. Le samedi soir, les femmes se faisaient un plaisir d'accompagner leur mari d'abord à un banquet au Niakwa et ensuite sur le bateau River Rouge. Le dimanche toute la famille se réjouissait dans la salle paroissiale des St-Martyrs Canadiens!

Parmi les dignitaires, on notait la présence du Rév. Père André Surprenant, s.j. et celle de M. Lucien Paquin, tous deux professeurs au Collège durant plusieurs années.

L'événement attendu depuis si longtemps (bien que 10 années passent très vite) était devenu réalité. On avait entretenu au cours de ces dix ans, une amitié sincère. A l'occasion de la rencontre, on a véritablement vécu et ressenti cette amitié. On se souvenait de tant de moments précieux dans la vie d'un Collégien ayant passé huit ans à son Alma Mater! Au dire d'un certain (venu de Montréal) il reconnaissait même les odeurs particulières de ces corridors si fréquentés! Se réjouir avec ses anciens copains sur un bateau était une expérience unique. Au dire des femmes, c'était mémorable. Quelle surprise de voir, à l'occasion du dimanche, nos jeunes enfants s'amuser tous ensemble. Quel joie que d'essayer de discerner les ressemblances! Qu'il faisait bon de dialoguer avec cet enfant, avec sa mère ou son père! Incroyable de constater cette progéniture!

Nul doute, une expérience fort intéressante dans la vie d'un homme! Certains ont déjà hâte à 1981...AD MULTOS ANNOS!

Communiqué
4-8-71

Au Conseil de la vie française

R. Couture décoré de la Fidélité Française

Le Conseil de la vie française vient de décerner les insignes de la Fidelité française à trois compatriotes pour les services signalés qu'ils ont rendus à la culture française. Ce sont MM. Louis Charbonneau d'Ottawa, Roland Couture de Saint-Boniface et Rosario Pelletier, de Waterbury, Connecticut.



M. Roland Couture s'est identifié en quelque sorte avec la radio française au Manitoba. Il est gérant d'un poste français CKSB depuis vingt-cinq ans et il a milité activement au sein de plusieurs organisations françaises de sa province.

M. Charbonneau a consacré vingt-cinq ans de sa carrière à l'enseignement dans les écoles françaises de la Saskatchewan et de l'Ontario.

M. Rosario Pelletier a été président du Comité de vie franco-américaine.

Tu devrais faire attention à tes dépenses, tu sais que maintenant je n'arrive plus à joindre les deux bouts!

Au Parc Windsor

Cours sur le mariage

Le Centre d'Information du Parc Windsor prépare une série de cours sur le mariage. Le programme comprend les fondements d'un mariage heureux, la communication, la sexualité humaine.

Les cours seront donnés gratuitement aux couples mariés de la région de St-Boniface. Pour s'inscrire, s'adresser au Centre d'Information du Parc Windsor, 1065, Autumnwood Drive; téléphone – 233-1449.

Au Comité du Transport urbain

Bernie Wolfe nommé président

M. Bernie Wolfe, vice-président du Conseil Métropolitain de Winnipeg, vient d'être renommé président du Comité de Transport urbain. Ce comité relève de la Fédération canadienne des municipalités. Il s'occupe en particulier d'étudier les meilleures façons d'améliorer le transport urbain et il voit à définir le partage des responsabilités en ce domaine.

M. Wolfe est président de cet important comité depuis 1969. Il dirigera les 5 et 6 novembre prochain, un séminaire spécial sur le transport urbain qui se tiendra à Ottawa.

Après enquêtes

Un mot sur le mercure

Les termes pollution, contamination, mercure, ont semé l'inquiétude dans les esprits des gens. La direction des aliments et des drogues a fait des enquêtes approfondies pour assurer la protection des citoyens canadiens.

Au Canada, les aliments ne contiennent qu'une quantité négligeable de mercure, sauf pour certains genres de poissons et de gibiers à plume de certaine régions.

Comment savoir, alors, que nous n'achetons pas de poisson contaminé par le mercure? La direction de l'inspection du ministère fédéral des Pêches et des Forêts assure une surveillance continuelle du poisson grâce à son programme étendue de contrôle. Elle inspecte les poissons de consommation à l'usine de traitement et les poissons importés à l'entrepôt. Le poisson offert en vente a été soumis à diverses mesures de contrôle et peut donc être consommé sans risque pour la santé.

L'organisme excrète de petites quantités de mercure. Il y a accumulation quand la quantité consommée est supérieure à la quantité excrétée. La limite de tolérance établie à 0,5 ppm (parties par million) prévient effectivement l'accumulation de mercure dans l'organisme.

Le poisson acheté dans le commerce ou pêché dans des eaux où la pêche n'est pas interdite, ne présente aucun danger pour la santé. Cependant, avant de jeter sa ligne, le pêcheur devrait s'enquérir de l'état des eaux auprès des autorités provinciales ou locales.

Le poisson est une excellente source de protéines et le vaste choix qui est offert se prête bien à des menus variés et agréables.

Le marché des bestiaux en 1970

Le trait saillant du marché canadien des bestiaux l'an dernier a été une augmentation de 10% de la production des porcs. La hausse des ventes de porcs fait plus que compenser la baisse dans les autres catégories de bestiaux. Il en est résulté une augmentation nette de 3% des viandes destinées à la consommation canadienne. Cette augmentation de la production du porc est survenue au cours du deuxième semestre et a fait monter la production totale presqu'au sommet atteint en 1944.

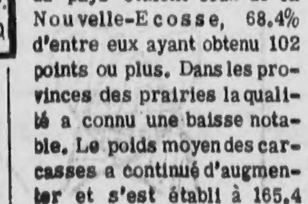
C'est la Saskatchewan qui a connu la plus forte augmentation, soit 56.8%. La Manitoba vient au second rang avec une hausse de 38.3%.

Le nombre de porcs abattus dans les établissements inspectés et approuvés s'est élevé à 8,648,250 contre 8,863,178, chiffre record de 1944.

Les statistiques de contrôle de la qualité ont montré que les meilleurs porcs du pays étaient ceux de la Nouvelle-Ecosse, 68.4% d'entre eux ayant obtenu 102 points ou plus. Dans les provinces des prairies la qualité a connu une baisse notable. Le poids moyen des carcasses a continué d'augmenter et s'est établi à 165.4 livres.

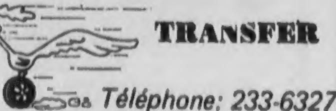
Les ventes de tous les bovins ont diminué de 2.6% au cours de l'année, totalisant 3,242,938 têtes. La demande a été forte, l'année durant et les prix sont demeurés fermes. Les prix payés pour toutes les catégories de bovins et de veaux ont été plus élevés l'an dernier.

En 1970, l'exportation de porcs vivants s'est élevée à plus de 88,000 têtes, la plus forte depuis 1927. Les Etats-Unis en ont acheté plus de 80%, et presque tout le reste a été exporté à Cuba. Pour ce qui est des bovins, le marché canadien a importé des bovins d'abattage des Etats-Unis, établissant un record sans précédent, soit 53,000 têtes.









LIVRES REÇUS À LA RÉDACTION

LARMES DE SILENCE
par Jean Vanier

En février 1970, paraissait aux Editions Bellarmin l'ouvrage de Jean Vanier: "Ma faiblesse, c'est ma force," un aperçu de la vie intérieure de son père, le général Georges Vanier, gouverneur général du Canada de 1960 à 1967. Le succès de cet ouvrage, qui en est à sa troisième édition, tient à la fois à la richesse de la vie intérieure du général Vanier dans les diverses phases de sa vie et à la présentation, délicate et sûre, de cette vie intérieure par son fils.

Avec "Larmes de silence", Jean Vanier manifeste la même touche délicate et sensible, mise au service de tous ceux qui souffrent.

Nos vies sont de brefs instants qui contiennent les graines de la paix éternelle, de l'unité et de l'amour ainsi que les graines de la guerre, de la dissension et de l'indifférence. Quand nous lèverons-nous, pour répondre au choix que chacun peut faire – d'arroser et d'éclairer l'une ou l'autre de ces graines? L'humanité est-elle condamnée ou peut-elle être sauvée?

L'auteur désire intensément que l'humanité soit sauvée. Elle le sera par l'amour.

...je sens d'une façon mystérieuse
qu'il y a un appel
un appel silencieux qui émane de la misère
"des larmes de silence"
et au plus profond de moi-même
j'entends cet appel...un murmure...
la vie a un sens mais seulement
dans la mesure
où je découvre l'amour
ni raisonnement,
ni explication,
un acte...un acte de foi
que je puisse m'incorporer dans un mouvement
vaste et puissant,
vital et vivifiant...

Cent pages, dont quarante-six photographies. Ces photographies viennent appuyer un texte dense aux résonances poétiques. Jeunes et adultes puiseront dans cet ouvrage une inspiration susceptible d'illuminer leur vie.

$3.00 (Par la poste: $3.25)

Les Editions Bellarmin,
8100, boulevard Saint-Laurent,
Montréal 351 (387-2541)

Les piles de votre transistor ne fonctionnent plus? Vous pouvez les recharger pour quelques heures si vous les mettez au réfrigérateur pendant vingt-quatre heures. Ce, après les avoir enroulées dans du papier d'aluminium. Bon truc pour le chalet lorsqu'on est loin des magasins.



éditorial

Les Indiens cent ans après le Traité

Les Indiens et les autorités civiles du Manitoba ont commémoré, ces jours derniers, le centenaire de la signature des deux premiers traités conclus entre des tribus indiennes et le gouvernement canadien.

Ces ententes de 1871 furent des plus importantes pour le développement de l'Ouest canadien. Ainsi que le notait déjà le journal LE METIS, le 31 août 1871, "par les deux traités qui (venaient) d'avoir lieu, toutes les terres de la Province de Manitoba et une certaine étendue de terrain dans le Territoire du Nord Ouest se trouvent affranchies des titres des Indiens et ouvertes à la colonisation".

C'était un événement de conséquence pour les blancs qui basaient leur économie sur l'agriculture. Les terres de l'Ouest promettaient de devenir un des plus abondants greniers du monde.

Les Indiens avaient déjà une longue expérience de l'avidité des blancs. Ce n'est donc pas sans un certain pressentiment qu'ils consentirent à signer les traités. Ils ne savaient trop comment définir ce qu'ils ressentaient au fond d'eux-mêmes, mais quelque instinct leur disait qu'une partie d'eux-mêmes était menacée. En réalité, en cédant leur territoire, les Indiens sacrifiaient en quelque sorte le genre de vie qu'ils avaient connu depuis des siècles. Et ils n'étaient guère préparés à adopter la vie des blancs.

D'ailleurs, l'histoire des rapports entre les Blancs et les Indiens nord-américains en est bien plus une de collision entre deux cultures que de rencontre harmonieuse et d'accomodement entre deux mentalités prêtes à s'accueillir mutuellement.

En effet, dès le premier contact, le Blanc, l'Européen s'est comporté en être supérieur. Se considérant lui-même "civilisé", il a appelé l'Indien "sauvage". — Soit dit ici, en passant, que plusieurs Canadiens français ont encore la maladresse d'utiliser ce terme quand ils parlent des Indiens.—

Les Indiens de leur côté avaient aussi leur fierté et une conscience nette de leur supériorité en bien des domaines qu'ils jugeaient de première importance. Avec de telles attitudes de part et d'autre, il est assez évident que les deux mentalités et les deux systèmes de valeurs s'orientaient invariablement vers un affrontement et un conflit. Mais le Blanc, plus fort en technique et en organisation, allait l'emporter, forçant l'Indien soit à se retrancher en sa pauvreté, soit à se laisser influencer et exploiter trop souvent par la cupidité du plus fort.

Il faut toutefois ajouter que les Indiens ont aussi trouvé chez les Blancs de véritables amis, des hommes politiques et des hommes d'Eglise qui ont pris leurs intérêts à coeur et qui ont cherché à faire respecter leurs droits fondamentaux. Les traités, dont on fête cette année le centenaire, n'ont pas peu contribué à assurer la protection des Indiens et leur survivance. Et l'Ouest canadien peut tout de même se féliciter de n'avoir jamais connu ce qui s'est passé à Terre-Neuve et en Californie où, encore au siècle dernier, on chassait l'aborigène comme s'il avait été un vulgaire gibier.

Cependant, malgré toute la bonne volonté qu'on a pu y mettre, les traités n'ont pas eu tout le succès escompté. Pour la bonne raison que les gouvernements ont adopté pendant trop longtemps une attitude paternaliste à l'endroit des Indiens. Le ministère fédéral des Affaires Indiennes, en particulier, a été jusqu'à tout dernièrement une sorte de chasse-gardée de fonctionnaires rond-de-cuir, sans imagination, sans psychologie et surtout sans compréhension approfondie de la mentalité indienne, qui se contentaient de distribuer des allocations de toutes sortes plutôt que de chercher des formules qui auraient permis aux Indiens de sortir graduellement de l'infantilisme et de s'adapter aux grands courants de la société canadienne.

Heureusement que les choses commencent à changer. Depuis quelques années, le ministère des Affaires Indiennes se recrute des hauts fonctionnaires plus avertis et mieux qualifiés. Des universités telles que celle de Saskatoon offrent des cours spécialisés sur l'Education indienne. Chez les Indiens eux-mêmes, on note un réveil étonnant. La Manitoba Indian Brotherhood en est un exemple intéressant. Ses chefs travaillent assidument à stimuler la communauté indienne à une prise de conscience de ses propres capacités et de ses propres responsabilités en face de son avenir. La tâche sera certes longue et dure. On ne corrige pas en quelques années les méfaits accumulés d'un siècle et plus de décadence.

Notons enfin que les gouvernements et les organismes privés semblent se montrer beaucoup plus prêts à collaborer qu'à imposer des solutions toutes faites.

Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi un changement de mentalité de la part du public. On peut affirmer sans crainte d'erreur que l'ensemble des Canadiens (et des Manitobains) connaissent mal leurs concitoyens de race indienne. Ils ignorent presque tout de leur histoire et de leur culture; et les programmes scolaires n'ont pas l'air bien pressés de corriger cette lacune. Rien d'étonnant alors, si, mal connus, les Indiens deviennent fréquemment victimes de préjugés de la part des propriétaires, de la presse, de la police, des administrations municipales.

Chez les Franco-Manitobains par ailleurs un certain nombre d'entre eux travaillent en milieu indien, tant à titre de fonctionnaires gouvernementaux que d'animateurs sociaux, d'enseignants, d'infimières ou de missionnaires. Pour la plupart, ils accomplissent sans doute une tâche utile et appréciée, sinon les Indiens seraient les premiers à leur faire sentir qu'ils n'ont que faire de leurs services.

Mais qu'en est-il du reste de la communauté francophone? Les Indiens trouvent-ils chez elle toute la compréhension et la sympathie qu'ils méritent comme tout autre citoyen canadien? Notre public de langue française est-il prêt à accepter les Indiens tels qu'ils sont, avec leur mentalité bien particulière? Est-il prêt à leur accorder les mêmes chances de progrès, à leur prêter mains fortes dans leurs projets?

Ce ne sont pas là des questions oiseuses. Il importe de se les poser sérieusement chacun pour soi si l'on veut vraiment que, de plus en plus au Canada, Blancs et Indiens se rencontrent réellement dans l'harmonie et l'amitié, comme cela se doit entre citoyens d'un même pays.

Jean-Paul Aubry

C'était hier. . .

HUIT ANS PASSÉS
Le 2 août 1963

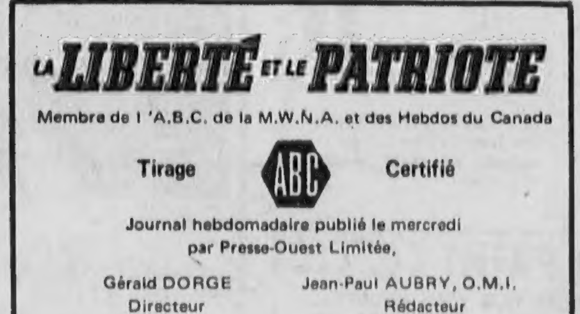
Dans une lettre adressée au Conseil de Ville de St-Boniface, le Cercle Molière remercie la ville pour la subvention de $300 qui lui a été accordée. – Le publicitaire des Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface mentionne dans sa chronique mensuelle que le mois de juillet a été le mois par excellence pour ceux qui ont pris leur congé annuel durant ce mois, et il ajoute: "Méritaient-ils une si belle température?"

DOUZE ANS PASSÉS
Le 7 août 1959

D'après son budget présenté à la législature, M. Roblin considère l'économie manitobaine comme une pompe qui sortira de l'eau en abondance de la terre, pourvu que le gouvernement l'aide à partir, en y versant de l'eau pour créer de la pression. Pour sa part, M. Campbell, chef de l'opposition, se contente de commenter: qui vivra, verra. – Un pompier de la station de feu de Norwood, qui avait congé le jour de la visite royale et qui ne s'est pas rendu à l'invitation du chef des pompiers pour prendre part à la garde des rues durant la visite s'est vu imposer une amende d'une journée de travail.

SEIZE ANS PASSÉS
Le 6 août 1955

Au théâtre St-Pierre, à St-Pierre, et au théâtre Paris, à St-Boniface (celui-ci fut détruit par les flammes il y a quelque 15 ans et n'a jamais été remplacé), on présente un film historique intitulé "L'Agonie des Aigles", d'après "Les Demi-Soldes". – Le Père Martial Caron, personnalité bien connue au Manitoba, est nommé au poste de supérieur de la célèbre mission iroquoise de Caughnawaga près de Montréal; le Père Caron dirigeait depuis un an la chorale composée entièrement d'Indiens et dont la réputation s'est étendue au-delà de nos frontières.



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.



□ Au "Fort de Pierre" le 3 août

Les Indiens fêtent le centenaire du Traité

Des Indiens de tout le Manitoba se sont réunis au Fort Garry inférieur, en fin de semaine, pour commémorer par des jeux et des cérémonies officielles le centenaire de la signature des deux premiers traités conclus entre leurs ancêtres et le gouvernement du Canada.

C'est en effet le 3 août 1871 qu'au "Fort de Pierre" (Fort Garry Inférieur) les tribus indiennes de la province du Manitoba signèrent un traité avec le gouvernement fédéral.

En vertu de l'entente, les Indiens cédaient tout le territoire de la province du Manitoba (qui se limitait alors, à toutes fins utiles, au sud de la province) et une partie des Territoires dits du Nord-Ouest.

Le gouvernement canadien s'engageait, pour sa part, à verser chaque année et à perpétuité la somme de $3 par tête à chaque Indien indistinctement, hommes, femmes et enfants. En outre, il garantissait une appropriation de terre réservée aux Indiens dans les endroits qu'ils choisiraient; chaque famille de cinq recevrait 160 acres. Et quand l'Indien s'établirait sur sa portion de terre et commencerait à la cultiver, il recevrait une charrue et une herse. Chaque chef recevrait une vache, un mâle et une femelle du petit bétail habituel. Il y aurait un taureau à la disposition de toute la réserve.

"En plus de cela, lit-on dans le Traité Numéro Un, le chef recevra un uniforme, un drapeau et une médaille, comme signes distinctifs; un "buggy" ou voiture légère avec ressorts..."

Les Indiens se voyaient aussi accorder des écoles dans les réserves qui en demanderaient.

Le 21 août suivant, un deuxième traité identique était signé au Manitoba Post, poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au nord du lac Manitoba, avec les Indiens de cette région qui ne faisait pas encore partie de la province du Manitoba.

Le Canada avait désigné comme Commissaire indien et représentant, Wemyss McKenzie Simpson. Le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Adams George Archibald, était aussi présent aux pourparlers mais plutôt à titre de témoin. "Nous, Manitobiens (sic) de toutes nuances, note le journal LE METIS dans son édition du 10 août 1871, nous assistions au traité comme Puissance neutre.

Près de 10,000 Indiens Chippewyan et Saulteux avaient dressé leur campement autour du Fort de Pierre. Prévus pour le 25 juillet, les pourparlers ne purent commencer que le 27 juillet 1871; il fallait attendre les retardataires. Mais une fois ouvertes, les délibérations se mirent à trainer en longueur. "Ces diplomates des prairies... ne paraissent nullement pressés, note avec un brin d'humeur le rédacteur du METIS dans les "Nouvelles diverses" du 3 août 1871. Ils ont passé les premiers jours à fumer, attendant sans doute les inspirations de leurs Manitous"!

Les Indiens avaient désigné pour les représenter entre autres les chefs Henry Prince, Henry Pennefather, Ta-chous-chous, Yellow Quill et Kechewis.

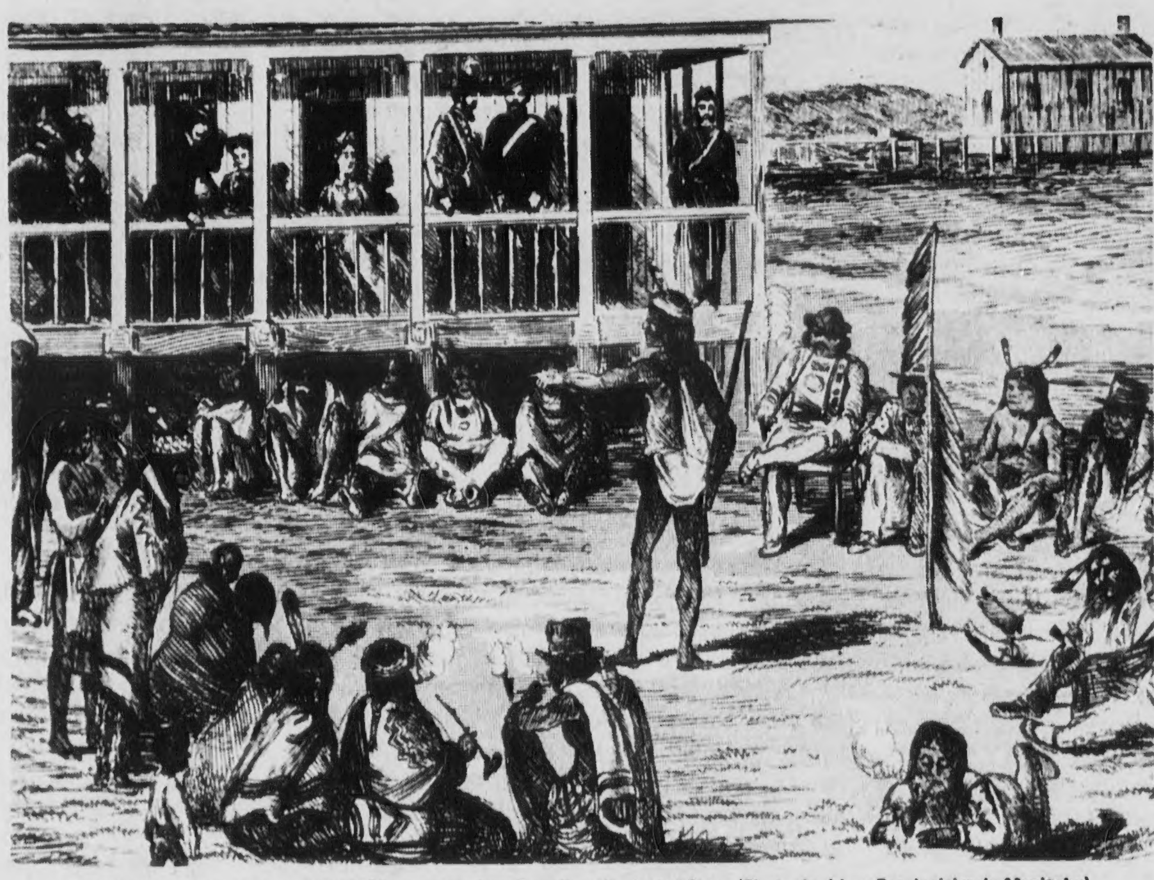
"Les Indiens ont d'abord fait les difficiles, note encore LE METIS, dans son édition du 10 août 1871. Leurs prétentions étaient exorbitantes. Un moment, la position est devenue très critique, et on a cru qu'il n'aurait pas moyen de s'entendre."

D'une part, les Indiens appréhendaient l'avenir. Pour eux, la colonisation était une sorte de pollution de ce qu'ils considéraient leur propriété. Ils déclaraient aussi que le gouvernement canadien leur avait promis deux ans auparavant qu'il leur accorderait tout ce qu'ils demanderaient.

Il fallut toute la fermeté de Simpson et d'Archibald et surtout l'influence de James McKay, un Métis qui était député à l'Assemblée législative du Manitoba et président du Conseil législatif et qui était très bien vu des Indiens, pour faire aboutir les interminables palabres et en arriver à la signature du Traité Numéro Un, le 3 août.

Cette entente allait servir de modèle aux autres traités qui devaient se conclure graduellement dans d'autres parties du Canada.

Aujourd'hui, la population indienne au Canada dépasse les 230,000 et elle compte le taux de natalité le plus élevé au pays, soit près de 3 pour cent. La moitié des Indiens sont âgés de moins de 16 ans et une proportion plus forte que jamais fréquente l'école. Au Manitoba les Indiens forment une association sous le nom de Manitoba Indian Brotherhood, dont le président est M. Dave Courchene de Fort Alexandre.



Scène du Traité de 1871 au Fort de Pierre parue dans Canadian Illustrated News (Photo Archives Provinciales du Manitoba).

D'où viennent ces expressions "bas-bleu" et "cordon-bleu"?

Pourquoi appelle-t-on bas-bleus les femmes auteurs?

L'origine de ce mot, qui est une traduction de l'anglais "blue stocking", a donné lieu à une littérature abondante...

Il semble bien qu'il ait pris naissance dans l'entourage de mistress Montague, spirituelle femme de lettres anglaise de la fin du XVIIIe siècle, dont le salon était fréquenté entre autres par un certain Stillingfleet, auteur à succès, qui avait la manie de porter toujours des bas bleus et qui fut invité par des personnes des deux sexes fréquentant ledit salon: d'où le nom de "club des bas bleus" donné ironiquement au salon de mistress Montague et celui de bas-bleus aux dames qui s'y réunissaient.

Le mot fut introduit en France au début du XIXe siècle et appliqué aux femmes de lettres et aux pédantes.

Et pourquoi appelle-t-on cordon-bleu une cuisinière de premier ordre?

Le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit, ordre fondé par Henri III le 31 décembre 1578, était une distinction réservée à une rare élite. Cette élite comprenait cent membres: 87 chevaliers, 9 commandeurs et 4 grands officiers, le roi était le grand maître de l'ordre; le dauphin, les fils de France, les princes de sang y étaient admis, comme chevaliers de droit, au jour de leur première communion; il fallait, pour y être reçu, trois quartiers de noblesse et un certain âge. La croix de l'ordre était attachée à un cordon bleu qui se portait en sautoir, de l'épaule gauche au côté droit.

On prit l'habitude de donner ce nom par comparaison, aux personnes d'un mérite supérieur, et notamment, dans l'art de Vatel et de Carême—le seul où l'expression soit restée—, pour désigner une cuisinière excellente.

(D'après le "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)



— Je ne suis pas content de vos lunettes : ma femme et mes enfants ne voient absolument rien avec !

EPITAPHE D'UN PARESSEUX:
Ci-dessous Antoine repose;
Il ne fit jamais autre chose.

Un peu partout dans le monde, des sondages sont régulièrement effectués, afin de s'enquérir des habitudes de loisir les plus répandues. Avec une unanimité frappante, ces enquêtes révèlent la place prépondérante qu'occupe la télévision. Elles mettent également en évidence la faible diffusion du livre et, d'autre part, le grand manque de pratique sportive chez la majorité.

Sept milles par jour dans leur maison

On s'est amusé, il y a quelques années, à mesurer le nombre de milles que chacun de nous faisait – mine de rien – dans la journée; la ménagère à la maison, la commerçante dans sa boutique, l'ouvrier à l'usine, l'agent de police dans la rue, etc.

On est arrivé ainsi à des distances parfois impressionnantes, dûment contrôlées d'ailleurs par des podomètres attachés aux pieds.

Vendeuses, garçons de café

Le cri d'alarme de beaucoup de médecins, nous rappelant que nous marchons, bougeons, faisons de moins en moins d'exercices physiques, trouve hélas une nouvelle illustration dans les expériences faites récemment à New York et démontrant que nous nous mouvons de moins en moins.

L'ouvrier et l'ouvrière, travaillant de plus en plus à la chaîne, ne fait plus qu'à peine quelque 300 pieds par jour.

La vendeuse d'un grand magasin, fait, elle, trois à 4 milles par jour, au lieu de six à sept, il y a vingt-cinq ans.

Même chose pour les garçons de cafés et de bars – eux, pour une toute autre raison – parce que l'espace coûtant très cher, les snacks et autres bars sont de plus en plus petits et là encore avec beaucoup de self service.

L'étroitesse des appartements

Il est assez curieux que même les infirmières dans les cliniques et hôpitaux marchent moins, cinq à six milles par jour, au lieu de sept à huit, autrefois. Les malades ayant téléphone, radio, télévision et parfois même un système de TV relié au médecin, ont moins besoin d'elles.

Les ménagères sont encore de celles qui "bougent" le plus, faisant cinq, six, sept milles par jour, mais elle aussi peuvent faire beaucoup d'économies grâce à la mécanisation de leur travail (appareils ménagers) et aussi... à l'étroitesse des logements.

Le médecin était autrefois connu et... plaint pour les milles et les milles qu'il absorbait quotidiennement en allant voir ses malades.

Il en fait beaucoup moins. En 1971, il ne se déplace qu'en voiture et chaque maison ou presque a son ascenseur.

VERIFIEZ LES MOUSTIQUAIRES - Les chutes constituent la cause primordiale des accidents non mortels chez les enfants. Le Conseil Canadien de la Santé Familiale vous avise de vérifier que toutes les moustiquaires de vos fenêtres soient solidement fixées et ne puissent pas être poussées, spécialement dans la chambre de bébé. Habituez-vous à ouvrir les fenêtres par le haut, si c'est possible. A 18 mois, un enfant peut généralement marcher seul et monter et descendre les escaliers. Un bambin de deux ans, par exemple, a été capable de monter d'une chaise sur une table puis sur le rebord de la fenêtre en l'espace de quelques minutes. Entre un et deux ans, l'enfant est généralement un intrépide petit aventurier et le Conseil vous suggère de surveiller attentivement ses facultés motrices pour l'empêcher de se blesser.

Le patron

9052
34-48

PRIX 75 ¢.

Envoyez votre commande à: Laura WHEELER Dept; La Liberté et le Patriote, 60, Front St.West, Toronto, (non à Winnipeg). Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

La recette

Un pique-nique à l'heure du petit déjeuner

Bien sûr! Nous aimons tous partir à l'aventure dans la belle campagne en emportant un panier de provisions. Certaines personnes aiment particulièrement les premières heures du jour quand la forêt se réveille. Pourquoi alors ne pas passer le journée au grand air avec un panier-déjeuner-lunch?

Ayez toujours à la maison de bonnes provisions de couverts en papier ou en plastique afin de pouvoir tout préparer en un rien de temps et partir... si cela vous tente un beau matin.

Les enfants adorent piqueniquer tôt le matin! Choisissez un endroit plat où vous pourrez étaler vos provisions et laissez tout le monde se servir.

Votre congélateur vous rendra de grands services car vous pouvez congeler des produits de boulangerie frais cuits et emballés, tels que beignes, muffins, brioches et pains de toutes sortes... toujours prêts pour le panier-déjeuner. Le pain et les produits de boulangerie se congèlent bien s'ils sont frais et mis dans un emballage à l'épreuve de l'humidité. La congélation conserve la fraîcheur des aliments mais ne peut pas, cependant l'améliorer!

Voici un menu pour votre prochain petit déjeuner sur l'herbe:

Choix de jus en conserve (format individuel)

Brioches coquerico
Beignes saupoudrés de sucre
Café ou lait

Avant de partir, faites cuire les oeufs et coupez-les en rondelles; sortez les boulettes du congélateur. Quand vous vous arrêterez pour pique-niquer, les boulettes auront décongelé et vous n'aurez qu'à les réchauffer.

Commodité est un mot magique de nos jours et le pain et les produits de boulangerie sont sûrement de précieux atouts.

BRIOCHES COQUERICO
Pour 6 personnes

6 oeufs durs, en rondelles
6 petits pains à sandwiches, coupés en deux
6 boulettes de chair à saucisse, grillées
6 c. à table de ketchup

Mettre la moitié d'un oeuf en rondelles sur la partie inférieure d'un petit pain, puis 1 c. à table de ketchup, une boulette de viande, le reste de l'oeuf et l'autre moitié du pain.

SANDWICHES AU JAMBON ET AUX OEUFS
Pour 4 personnes

3/4 tasse de salade de jambon
2 oeufs durs, en rondelles
8 tranches de pain bis (blé entier)

Etaler 3 c. à table de salade de jambon sur une tranche de pain; recouvrir de la moitié d'un oeuf en rondelles, puis d'une autre tranche de pain.

LA BROQUERIE

Départ de l'abbé Juneau

Toute la population de La Broquerie s'est entassée dans l'église paroissiale pour venir exprimer une dernière fois sa reconnaissance à l'abbé F. Juneau, avant son départ pour le Québec.

C'est au milieu d'une garde d'honneur de Scouts, Pionniers, Guides et Louveteaux, que l'abbé Juneau fit son entrée au sanctuaire pour une dernière messe avec ses paroissiens.

Après l'épître lue par M. O. Gagnon, divers représentants de la paroisse vinrent adresser leurs voeux au partant. M. Léo Nadeau parla au nom des paroissiens et présenta à l'abbé Juneau une bourse d'argent et un album-souvenir; M. Gérard Kirouac offrit à son tour un cadeau des Chevaliers de Colomb; M. Albert Fournier représenta les Scouts, Guides et Louveteaux. Ceux-ci offrirent une plaque du Manitoba et exécutèrent quelques chants.

Répondant à tous ces voeux, l'abbé Juneau déclara: "Je pars triste mais quand même heureux de vous avoir connus. J'espère avoir aidé à vous communiquer la joie de vivre et surtout le Seigneur."

VISITEURS

M. et Mme Joseph Beaupré recevaient récemment la visite de leur fille Jeanne de Montréal.

De retour au Manitoba après quelques années à Québec, le capitaine Eugène Beaupré et sa famille vinrent visiter leur parenté à La Broquerie. Le capitaine Beaupré est maintenant rattaché à la base militaire de Portage-la-Prairie.

M. et Mme Philippe Beaupré ont reçu la visite de leur petit-fils Philippe de Californie.

Mlle Marie-Louise Boily rendait récemment visite à sa soeur religieuse au Monastère du Précieux-Sang de Regina, en Saskatchewan. Mlle Boily était accompagnée de sa soeur, Mme Hélène Toupin, de son frère Louis et de son épouse.

Les Soeurs Philomène Boily et Armandine Savoie sont venues passer deux semaines de vacances chez Mlle M.-L. Boily.



Afin d'encourager les jeunes gens de la province à mieux comprendre le rôle de la police dans notre société, le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, a proclamé la semaine du 8 au 14 août la Semaine "Police & Pal."

La Semaine "Police & Pal" est une idée de M. Herb Foster, de Winnipeg. Cette semaine fut lancée l'année dernière dans le Winnipeg métropolitain par un tournoi de golf auquel participaient les polices et leurs "copains".

Cette année, la Gendarmerie Canadienne s'est jointe aux forces policières du Winnipeg métropolitain, pour inviter leurs "copains" à un autre tournoi de golf qui aura lieu aux terrains John Blumberg, le 10 août, puis à un pique-nique au Parc Birds Hill le 12 août. Les dépenses de ces événements seront défrayés par la firme Transair de Winnipeg.

Les organisateurs de cette semaine spéciale espèrent susciter des programmes semblables dans autres centres du Manitoba et aider ainsi les jeunes à mieux connaître les agents de police dans leurs régions.

Dans sa proclamation, le premier ministre déclare: "Il nous semble qu'un meilleur contact entre la police et les jeunes de la communauté, dans des projets sans formalités, séparées des responsabilités normales, aideront les deux groupes à se mieux comprendre et ainsi, à améliorer leurs rapports entre eux."

Nouvelles études sur les LaVérendrye

L'auteur de l'ouvrage historique "Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest", le P. Antoine Champagne, C. R.I.C., de St-Boniface, vient d'ajouter à son premier ouvrage un autre volume intitulé "Nouvelles études sur les La Vérendrye et le poste de l'Ouest" et publié comme le premier par les Presses de l'université Laval de Québec.

Dans son avant-propos, le P. Champagne explique la raison d'être de ce deuxième ouvrage: "Plusieurs des études qui suivent auraient dû logiquement, (...) prendre place (dans le premier ouvrage) et être considérées comme faisant partie intégrante de celui-ci, mais, comme quelques-unes d'entre elles exigeaient d'assez longs développements et risquaient d'encombrer le récit, nous avons cru préférable de les publier à part."

C'est ainsi que ce nouveau document nous fournit des renseignements historiques très intéressants sur la localisation des établissements français dans l'Ouest. De nombreuses cartes aident le lecteur à bien situer ces lieux historiques.

Quatre autres chapitres, dont une étude sur les premiers missionnaires de l'Ouest sous le régime français, fournissent des renseignements complémentaires sur ce plan de découverte de l'Ouest élaboré par Vaudreuil et Bégon dès 1716.

Enfin, on saura gré à l'auteur d'avoir conclu son ouvrage par une chronologie des principaux événements se rapportant aux La Vérendrye et au poste de l'Ouest.

Tous connaissent le soin méticuleux que le P. Champagne apporte à ses recherches historiques. Ce deuxième ouvrage sur les La Vérendrye en est une nouvelle preuve. La multiplicité des détails peut parfois dérouter certains lecteurs mais elle permet de se rendre compte que la tâche des découvreurs n'était pas une belle aventure romanesque, sans responsabilité financière ou familiale.

Est-il présomptueux de croire que les bibliothèques scolaires et les préposés aux cours d'Histoire du Canada n'attendront pas au mois de septembre pour se procurer ce livre et l'étudier afin de pouvoir l'utiliser à fond en classe. On peut se le procurer auprès des librairies. Il se vend au prix de $8.00.

J.-P.A.

CENTENAIRE de l'HÔPITAL GÉNÉRAL de St-BONIFACE

1871 — 1971



Faits Historiques

21 mars 1891 – "Nous recevons l'allocation ordinaire du gouvernement fédéral pour les malades étrangers, laquelle se monte à $198.60 pour le mois passé."

7 avril 1891 – "On vient nous demander la statistique de l'établissement pour le recensement du pays."

11 juin 1891 – "A l'instigation du docteur Dame, nous avons fait l'acquisition d'une chaise d'opération pour $70. Elle nous arrive ce matin de New York. On peut lui donner neuf position différentes; ce qui facilite beaucoup les opérations."

16 février 1892 – "Première opération pour les "pierres". On avait fait venir les instruments pour cette opération."

20 juillet 1893 – "On commence à creuser pour les fondations au moyen de pelles trainées par trois mules."

5 septembre 1893 – "Mgr Taché donne toute la brique pour la nouvelle construction."

28 octobre 1903 – "L'électricité est posée dans la maison pour la première fois, et le 31 du même mois, les tramways passent pour la première fois à notre porte, avenue Taché."

mai 1906 – "47,000 immigrants arrivent dans notre province du Manitoba."

23 octobre 1906 – "Les garde-malades déménagent dans leur nouveaux appartements, aile nord-est."

11 octobre 1909 – "De temps à autre le FREE PRESS de Winnipeg nous lance des calomnies telle que celle-ci: que l'Hôpital envoit au conseil de ville des comptes qui ont déjà été acquittés par les patients eux-mêmes. Réfutation en est faite par les autorités de l'Hôpital."

août 1910 – "Ce fut en cette année que fut construit le bout de chemin de fer qui nous amène nos chars de charbon aux bouilloires. Ce fut un don de M. Roderick MacKenzie, gérant de la compagnie Canadien National."

mai 1913 – "La partie centrale de l'Hôpital bâti en 1893, est démolie."

24 août 1921 – "Célébration des noces d'or de l'Hôpital. Le programme souvenir du cinquantenaire établit l'exposé sommaire des chiffres suivant. En 1871 l'hôpital de quatre lits eut 34 patients. Vingt-cinq ans après, il avait une capacité de 500 lits. Le nombre de malades inscrits depuis la fondation: 124,505."

Le 21 juin 1844, vers une heure du matin, quatre Soeurs Grises arrivaient à St-Boniface. Elles avaient effectué le voyage Montréal-St-Boniface, en canots d'écorces, en moins d'un mois.

Le but principal de Mgr Provencher en appelant des religieuses à la Rivière-Rouge était pour qu'elles instruisent la jeunesse et forment de bonnes mères de familles. "Les Soeurs Grises purent embrasser en même temps les oeuvres de charité corporelles propres à leur Institut".

Un compte rendu des étapes dans l'évolution de l'hôpital de St-Boniface est donné dans le journal quotidien, écrit par Soeur Ste-Thérèse. Ce précieux document comprenant trois volumes relatent l'histoire de l'hôpital dans ses débuts difficiles. En lisant ces pages, grâce à la plume de Sr Ste-Thérèse, on a l'impression de vivre à l'époque et l'on voit combien important étaient le rôle des religieuses hospitalières.

L'Hôpital Général de St-Boniface fête cette année son centenaire. "La Liberté et le Patriote" remercie Soeur Ann Ell qui a mis à sa disposition documents, photos et archives.

Déjà cent ans!

Dès les débuts de la colonie de la Rivière-Rouge, les archives rapportent des vagues de maladies et des épidémies qui fauchaient les habitants.

Six ans après les premiers colons, soit 1818, Mgr Provencher arrivait à la Rivière-Rouge. Il trouvait épouvantable de voir des gens, vivant au confluent des rivières, attendant la sècheresse ou les insectes qui dévoreraient leurs récoltes ou la fièvre qui prendrait la vie de leurs enfants. Il ne pouvait laisser ces gens mourir – ignorants, sans soins et souvent "non-convertis". Il eut tôt fait de lancer un appel pour des prêtres et des religieuses.

C'est alors que quatre Soeurs Grises vinrent de Montréal pour s'installer dans la jeune colonie de la Rivière-Rouge. Elles arrivèrent, en canots, un matin de juin 1844 et débarquèrent devant la cathédrale de St-Boniface.

Le résultat de leurs efforts et de leur dévouement est solidement érigé sur les bords de la Rivière-Rouge, tout près de l'endroit où elles sont débarquées.

"Elles ont eu, dès le commencement, des vieillards, des pauvres, des orphelines, des infirmes et des malades à soigner dans les appartements du couvent". Sr Lagrave, que les colons appelaient la Soeur-docteur, allait de cabane en cabane pour soigner les malades. Des épidémies de diphtérie, de vérole ou la "fièvre" éteignaient bien des gens.

Après l'entrée du Manitoba dans la confédération canadienne, d'autres colons vinrent s'établir dans le jeune province.

Finalement c'est "en 1871 que les Soeurs Grises firent bâtir un petit hôpital tout près du couvent; il ne comptait que quatre lits." Puis "en 1877, elles firent l'acquisition d'une maison pour servir d'hôpital, avec 10 lits, pour la somme de $4000". En 1886, on jeta les fondations d'un hôpital de 80' X40'.

Depuis cent ans l'Hôpital Général de St-Boniface a pris racine sur les bords de la Rouge. L'histoire de cet institution reste toujours intimement liée à l'histoire de la province et plus particulièrement à l'histoire de la ville de St-Boniface. En lisant les documents des années 1844 à 1918, on apprend la naissance de villages, de missions, de paroisses, on reconnaît des noms. C'est pourquoi l'auteur de cette recherche a bien voulu extraire des précieux documents, des perles révélant non seulement de l'histoire, mais aussi des traits de la vie sociale de l'époque et la mentalité des gens de la jeune province.

Maintenant

L'Hôpital a grandi depuis sa fondation. Cet imposant Institut reçoit maintenant 70,000 patients par année, à 760 lits et un personnel de 1800, avec un budget de $13 millions. Seulement 15 Soeurs Grises demeurent sur le personnel. Il y a deux ans, le bureau de direction, jusqu'ici comprenant que des Soeurs Grises, a nommé M. Louis Quaglia au poste d'administrateur. C'était la première foit dans l'histoire de l'hôpital qu'un laic occupait se poste.



Maison Clark-1944

Faits Médicaux

en 1844 – "Quand la soeur jardinière put récolter de la rhubarbe, celle-ci servit en grande partie à faire des pilules purgatives. Elle faisait aussi des onguents avec de l'écorce de tremble, de sureau blanc et de bouleau."

en avril 1891 – "Le docteur Dame donne un instrument de chirurgie lequel est conservé à la pharmacie; on ne dit pas ce que c'est."

en juin 1891 – "Première autopsie faite dans notre maison. Comme les Soeurs manquent beaucoup de commodités pour faire les pansements qui deviennent de plus en plus nombreux, Sr Prince et quelques autres sont épuisées de fatigue."

6 janvier 1893 – "Nous recevons plusieurs cas de rougeole et de scarlatine qui font tant de ravages que toutes les écoles sont fermées."

le 23 octobre 1893 – "Toute la maison est envahie par les malades, il y en a dans les baignoires et sur les tables."

le 5 janvier 1895 – "Le docteur McArthur donne une chaise anesthésiste à la salle d'opération." et le 9 janvier, "il complète son don en nous envoyant une table d'opération très commode."

janvier 1894 au 31 décembre 1894 – "875 malades traités à l'hôpital dont 207 malades payants, 52 malades demi-payants, 16 malades gratis. Sur ce nombre 126 cas de typhoide, 250 opérés dont 12 sont morts. Total de décès durant l'année 41. Religion: 458 catholiques et 417 protestants. 346 malades viennent de Winnipeg, 135 de St-Boniface, 315 d'autres endroits et 79 étrangers. En tout 31 médecins ont fait du service durant l'année."

1er octobre 1895 – "La maison pour les cas isolés sera bientôt prête grâce au dévouement de Sr Prince qui trouve des généreux donateurs pour l'ameublement. Ce petit pavillon se nomme St-Roch."

14 février 1897 – "Une vraie épidémie de fièvre typhoide sévit dans la maison. On croit que l'inondation du mois dernier en est la cause. Toute la maison, réservoir, etc. ont été désinfectés."

le 26 juillet 1899 – "Nous recevons une belle civière roulante, don de M. Druvey.

novembre 1899 – "Les premières garde-malades à terminer leur cours d'infirmière sont Mlle Wilhelm et Mme Shambough."

M.Louis Quaglia

' L'Hôpital Général de St-Boniface est reconnu, non seulement sur le plan national, mais également sur le plan international". C'est ce que déclarait M. Louis Quaglia, administrateur de l'Hôpital, lors d'une interview accordée à LA LIBERTE et le PATRIOTE.

"Evidemment, nous n'avons pas solutionné tous les problèmes, mais nous pouvons dire que les soins donnés aux patients ont gardé un caractère personnel, individuel et par le fait même, humain," ajoutait-il.

"L'anomalie qui existe ici, à l'heure actuelle, c'est que bon nombre de patients ne devraient pas être ici, mais plutôt dans des foyers, des cliniques ou des maisons de convalescence. C'est aussi pourquoi les listes d'attente sont si longues", affirmait M. Quaglia.

Toujours selon l'administrateur, "les spécialistes sont essentiels, mais nous avons aussi besoin des omnipracticiens, des médecins de famille pour garder l'élément humain. L'Hôpital doit être au coeur de la société, près de la population et facile d'accès."

Faits anodins

18 février 1891 – "Il nous arrive un malade à qui on doit faire l'amputation d'une jambe pour la troisième fois: c'est un protestant. On dirait qu'à ses yeux, une religieuse est un être bien redoutable."

21 février 1891 – "...une carte postale, nous annonce que notre très Honorée Mère Générale s'est cassée une jambe mardi dernier. Pauvre Mère!... c'est une rude caresse du Divin Maître."

5 mars 1891 – "Nous recevons un pauvre malheureux du nom de Pat Shea, qui s'est gelé les pieds et les mains dans le délire de la boisson."

18 juin 1891 – "Le Divin Hôte du Tabernacle fixe de nouveau Sa demeure au milieu de nous. Puisse-t-il y trouver ses délices!"

3 janvier 1893 – "Notre heureux converti avait depuis quelque temps accepté de porter la médaille de la Très Ste-Vierge; nous lui avions aussi fait avaler son image miraculeuse."

en 1893 – On enterre la statue de St-Joseph et on promet de ne pas le déterrée avant que le Saint ait aidé à trouver l'argent pour acheter un terrain et agrandir l'hôpital.

15 novembre 1895 – "Nous recevons $25 – aumône de St-Antoine de Padoue."

12 janvier 1896 – "Le R. P. Recteur du Collège, sachant que nous sommes obligées d'acheter le lait, nous offre de nous prêter une vache à lait d'ici au printemps."

24 janvier 1896 – ' Depuis longtemps notre système actuel d'alimentation d'eau faisait défaut à cause de l'énorme quantité que nous dépensons. Nos deux grands réservoirs étaient presque aussitôt à sec, dès que le vent cessait de souffler."

30 avril 1896 – "Malheureusement la Banque d'Hochelaga ne donne pas plus que 3 1/2%, même pour six mois."

1er mars 1897 – "Nous prierons ce Bon Père (St-Joseph), non pas pour qu'il rende le monde malade mais bien pour que nous ayons un nombre suffisant de patients pour pouvoir subvenir aux dépenses de la maison; nos chambres privées sont presque désertes et nous n'avons en tout que 50 malades à l'hôpital dans le moment.



Les Soeurs Grises vont-elles se retirer des hôpitaux ?

Qui n'a pas remarqué ces imposants hôpitaux que les Soeurs Grises possèdent et dirigent dans certaines grandes villes de l'Ouest, par exemple à Regina, Saskatoon, St-Boniface? Mais si l'on entre dans ces mêmes hôpitaux, il est difficile d'y rencontrer une Soeur Grise! Non pas qu'on n'y reconnaît plus leur costume, mais tout simplement qu'elles n'y sont plus qu'une poignée au milieu de centaines d'employés laïques, à tel point que plusieurs se demandent si les Soeurs resteront encore longtemps en charge de leurs hôpitaux.

Selon certains, les religieuses devraient céder leurs hôpitaux à l'Etat puisqu'à toutes fins utiles, les gouvernements en assument tous les frais avec l'assurance-santé.

Dans les milieux catholiques, l'on dit couramment que l'heure est maintenant aux laïques, que les religieuses rendraient un meilleur témoignage de détachement et de pauvreté si elles se dépossédaient de ces riches édifices et renonçaient aux postes très rémunérés que comporte la direction des hôpitaux.

Que pensent de tout cela les Soeurs Grises elles-mêmes, plus particulièrement celles de la province de St-Boniface qui sont responsables tant de l'hôpital général St-Boniface que de l'hôpital Taché, de l'hôpital de Regina et de l'hôpital St-Paul à Saskatoon?

"Nous nous posons les mêmes questions," nous a répondu Sr Berthe Dorais, présidente du Conseil de Direction de l'hôpital St-Boniface ainsi que conseillère en questions hospitalières auprès de l'administration provinciale et du Conseil généralice de sa communauté, les Soeurs Grises de Montréal.

' Nos soeurs se demandent où elles serviront le mieux, selon leur charisme et selon les besoins de l'Eglise, d'expliquer Sr Dorais. Et c'est là une question extrêmement difficile."

' Prenons l'exemple de Regina. Nous avons décidé de nous en retirer. La raison principale, c'est que nous n'avons pas assez de religieuses pour faire partie du conseil de direction et exercer un contrôle sur l'hôpital. A quoi servirait donc de rester propriétaires de l'hôpital si nous ne pouvons plus avoir un mot à dire dans son orientation, dans son système de valeurs?"

"Ceci, ajoute Sr Dorais, nous amène à une question fondamentale à laquelle nous n'avons pas encore trouvé une réponse nette. Qu'est-ce en effet qu'un hôpital "catholique"? Est-il plus avantageux pour l'Eglise canadienne que les communautés religieuses se dépossèdent de leurs hôpitaux et s'en retirent ou qu'elles y restent?"

Sr Dorais note à ce sujet que l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada prépare en ce moment un document qui sera présenté l'automne prochain à la Conférence Catholique Canadienne. Mais à l'heure actuelle, les congrégations hospitalières n'ont pas de stratégie commune ni de principes directeurs de la part de l'épiscopat pour les aider à résoudre les problèmes complexes qui les affrontent.

Sr Dorais, qui fut directrice de l'hôpital St-Boniface et qui s'est signalée par son courage et son esprit de décision lors de l'inondation de 1950, n'est pas personne à camoufler les problèmes. "Il faut aussi admettre, avoue-t-elle sans détour, que plusieurs de nos soeurs ont perdu la notion de ce qu'est vraiment leur apostolat." Elle compare cette attitude à une sorte "d'avortement spirituel"!

Quelle en serait la cause? "Peut-être que pendant un certain temps nous avons été plus professionnelles qu'apostoliques, pense Sr Dorais. Peut-être que par souci d'efficacité technique et administrative, nous avons laissé s'introduire dans l'institution une dévalorisation du côté apostolique de notre tâche."

'Est-ce vraiment l'hôpital comme tel ou est-ce l'apostolat du groupe qui a flanché?" se demande encore Sr Dorais. Selon elle, il ne fait aucun doute que l'hôpital "catholique" est encore nécessaire, que c'est là que l'Eglise peut encore faire valoir les valeurs qu'elle estime fondamentales et inaliénables pour le respect de la vie humaine. De nos jours nous ne pouvons jouer notre rôle d'animation spirituelle dans l'hôpital et y faire respecter pleinement les valeurs de la vie humaine qu'à travers notre profession d'hospitalière et par notre présence dans les structures mêmes de contrôle de l'hôpital. C'est ainsi qu'à l'hôpital St-Boniface nous pouvons exiger un respect sans condition de la vie et en exclure l'avortement dit thérapeutique. Nous ne pourrions pas faire accepter notre système de valeurs si nous n'étions pas propriétaires de l'hôpital et responsables de sa direction."

"D'ailleurs, les laïques aiment bien que les Soeurs soient là, présentes à la vie de l'hôpital, tant pour le système de valeurs auxquelles elles croient que pour la stabilité de leur engagement. C'est pour cela qu'ils nous demandent de ne pas lâcher."

L'essentiel donc pour la Soeur Grise, c'est, d'après Sr Dorais, qu'elle sache tout d'abord qui elle est, qu'elle prenne conscience de sa place, de son rôle dans la mission de l'Eglise dans le secteur hospitalier. "C'est une condition sine qua non, affirme Sr Dorais. Si nous nous identifions, nous pourrons chercher ensuite à adapter notre système de valeurs aux circonstances présentes."

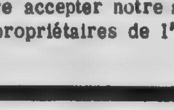
"D'ailleurs, nos médecins catholiques, et pas seulement les Soeurs, ont à se demander sérieusement qui ils sont," de noter avec une pointe d'humour Sr Dorais.

Quant à l'avenir de sa communauté, l'ancienne directrice de l'hôpital St-Boniface ne s'en inquiète pas outre mesure. Elle y voit encore beaucoup de dynamisme et de vigueur, même si les effectifs commencent à prendre de l'âge. Elle cite comme exemple l'hôpital de Fort Frances en Ontatio, que les Soeurs Grises songeaient à abandonner, il y a quelques années, faute de fonds nécessaires pour le rénover. La population de l'endroit ne voulut pas entendre parler du départ des Soeurs; elle recueillit les sommes requises et l'hôpital fut remis à neuf. Aujourd'hui, une communauté de cinq Soeurs Grises, ayant chacune plus de soixante ans, continue à diriger vaillamment l'hôpital. "Et elles forment une petite communauté chrétienne très unie et très heureuse."

La relève viendra aussi, pense Sr Dorais. "Il nous faut encore cinq ans avant que la jeune fille d'aujourd'hui puisse voir qui nous sommes. Et alors, elle viendra elle aussi se joindre à nous et continuer notre mission d'Eglise."

En définitive, ce qui préoccupe les Soeurs Grises à l'heure actuelle, ce n'est pas de se retirer des hôpitaux qu'elles possèdent, mais bien de déterminer quel personnel minimum nécessaire il leur faudra pour pouvoir s'insérer efficacement dans le milieu hospitalier afin d'y mettre en valeur des principes authentiquement chrétiens, afin, en somme, d'y maintenir des hôpitaux réellement catholiques.

Jean-Paul Aubry





Hier et aujourd'hui



Salle de biochimie



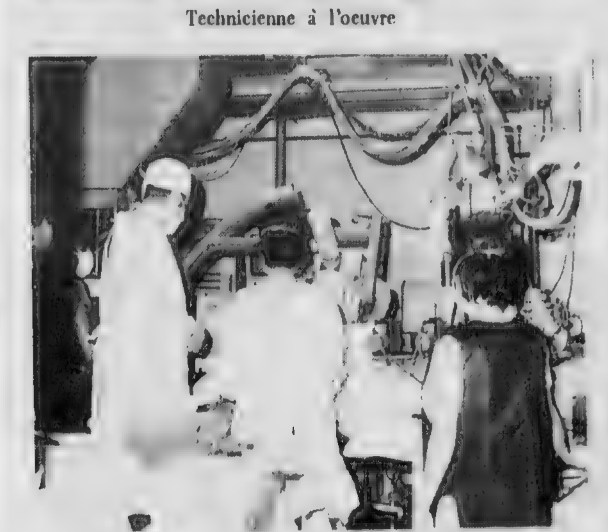
A la cuisine

Technicienne à l'oeuvre





Salle des hommes



Salle de radiographie



Salle commune



M. L. Quaglia

À OTTAWA

Un timbre sur Paul Kane

OTTAWA: Le ministère des Postes du Canada rend hommage à l'un des plus grands peintres-pionniers du pays, Paul Kane, en émettant le 11 août un timbre de sept cents commémorant le centième anniversaire de la mort de l'artiste.

Le timbre, mesurant 40 mm sur 32 mm, représente une des peintures les plus vivantes des Indiens d'Amérique du Nord qui firent la réputation de Kane. On a reproduit "Campement indien sur le lac Huron" de Kane avec l'autorisation de la Galerie d'art de l'Ontario.

Les collectionneurs peuvent commander leurs timbres à la valeur faciale, au:

Service de philatélie
Postes canadiennes,
OTTAWA (Ontario),
k1A OB5.

Paul Kane (3 sept. 1810 – 20 fev. 1871) était un artiste remarquable qui affronta les dangers des grands espaces afin de peindre et d'écrire le plus important document sur les Indiens de l'Amérique du Nord. Il devint célèbre de son vivant tant par son voyage épique que par les critiques favorables de son oeuvre.

Kane fit la majeur partie de ses esquisses sur la vie indienne au cours de deux voyages. Le premier entrepris en 1845 l'emmena dans la région accidentée des Grands lacs. Il entreprit sa deuxième expédition, beaucoup plus dangereuse cette fois, de 1846 à 1848. Son voyage, qui le conduisit jusqu'à la côte du Pacifique et son retour, fut une véritable épreuve de survie. Souffrant de la faim et de la soif, des terribles écarts de température et des dangers des marais, des rapides et des piqûres d'insectes, Kane enregistra ses aventures avec la plus grande exactitude possible.



Lorsqu'il revint à Toronto en 1848, il peignit, d'après les esquisses qu'il avait faites, des portraits, des paysages, et des groupes qui l'ont rendu célèbre. Par la suite, on publia en Angleterre, en 1859, le journal fascinant de ses aventures et de ses observations sur le Nord-Ouest, sous le titre de "Voyage d'un artiste parmi les Indiens d'Amérique du Nord, du Canada à l'île de Vancouver et l'Orégon à travers les Territoires de la compagnie de la Baie d'Hudson, et son retour".



– Les paquets ont beau être vides, il faut penser à notre standing dans le quartier!

Au Manitoba

Services améliorés à l'assurance-chômage

Le bureau de la Commission d'Assurance-chômage à l'Hôtel des Postes de Winnipeg vient d'améliorer son service. Désormais les réclamants n'auront plus à monter au 7e étage avant de savoir s'ils ont droit aux prestations de l'Assurance-chômage.

Un bureau de renseignements a été établi au rez-de-chaussée du Bureau de Postes où les requêtes sont entendues, vérifiées par électroscripteur avec les dossiers au 7e et, en l'espace de quelques instants, le requérant peut savoir si son cas mérite une interview. Il est alors dirigé vers le bureau du 7e où, dans l'entre-temps, des employés ont déjà préparé son dossier, de sorte qu'à son arrivée, le requérant n'a qu'à présenter son billet de rendez-vous. Aux heures de pointe, il n'aura à attendre guère plus de dix minutes pour une interview.

Le directeur de la Commission d'Assurance-Chômage pour la Région des Prairies, M. D. C. Cuddy, fait remarquer que ce nouveau service a l'avantage non seulement d'accélérer l'audition des requêtes mais aussi de permettre aux interviews de se faire avec beaucoup plus de discrétion qu'auparavant.

À OTTAWA

Nouveau système du courrier destiné à l'étranger

Depuis le 1er juillet 1971, toutes les lettres pesant jusqu'à huit onces, à destination de n'importe quel pays étranger (à l'exception des Etats-Unis) sont acheminées "tout-par-avion". C'est-à-dire que toutes les lettres de cette pesanteur sont acheminées par voie aérienne; c'est donc dire que le service de la poste aux lettres de surface est discontinué.

Quant aux lettres pesant plus de huit onces, elles pourront être acheminées de deux façons: a) par courrier prioritaire par avion. Les tarifs varient selon la situation géographique des pays auxquels le courrier est destiné. b) par courrier non-prioritaire par surface/aérienne. Les tarifs sont uniformes pour tous les pays. Ce courrier sera acheminé, si possible par avion sur une partie du trajet ou jusqu'à destination. Tout dépendra s'il y a suffisamment d'espace disponible dans les avions.

Voici quels seront les nouveaux tarifs pour les lettres pesant jusqu'à huit onces acheminées "tout-par-avion".

a) Jusqu'à une once : 15 cents
b) Au-dessus d'une once jusqu'à deux onces : 30 cents
c) Au-dessus de deux onces jusqu'à quatre onces : 40 cents
d) Au-dessus de quatre onces jusqu'à huit onces: 90 cents

Il en coûtait évidemment moins cher auparavant pour envoyer ces lettres par voie de surface, mais plus cher par avion. C'est ainsi par exemple qu'il en coûtait auparavant 60 cents pour envoyer en France, par avion, une lettre pesant deux onces. Maintenant, la même lettre ne coûtera que 30 cents, soit une diminution de 50 pour cent.

En ce qui a trait au courrier prioritaire par avion, au-dessus de huit onces, les tarifs seront: pour certains pays: $2.00 pour les lettres de huit onces à 12 onces et quatre-vingt cents par quatre onces en sus; et pour certains autres: $3.50 pour les lettres de huit onces à douze onces, et $1.40 par quatre onces en sus.

Les Canadiens bénéficeront encore une fois d'une baisse substantielle lorsqu'ils enverront par avion des lettres pesant au-dessus de huit onces. Exemple: une lettre pesant une livre destinée à la France coûtait auparavant $4.80, tandis que sous le nouveau régime il en coûtera $2.80. Si cette même lettre avait été envoyée en Australie auparavant, elle aurait coûté $8.00. Elle coûtera maintenant $4.90.

Voici, par ailleurs, quels seront les tarifs pour le courrier "non-prioritaire" par voie de surface/aérienne: de huit onces jusqu'à une livre, $1.60; de une livre jusqu'à deux livres, $2.65 ; de deux livres jusqu'à quatre livres, $4.25.

DEUX ZONES

Dans chaque catégorie bénéficant de la priorité aérienne, le monde se divise en deux zones; les tarifs varient selon la zone. L'une des zones comprend la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord, la république d'Irlande, l'Europe, les Bermudes, le Mexique, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Océanie (comprenant l'Australie et la Nouvelle-Zélande.)

Un article pesant quatre onces, coûtait précédemment onze cents pour l'Espagne et douze cents pour les autres pays d'Europe et d'Asie, par voie de surface, s'il était posté au tarif des imprimés.

Par voie aérienne, le coût était de 60 cents pour l'Amérique du Sud et l'Europe, et 80 cents pour l'Asie et l'Afrique. Pour poster un article de poids similaire, il en coûtera maintenant 14 cents pour le monde entier au tarif du courrier non-prioritaire par voie de surface/aérienne.

Le tarif du courrier prioritaire est maintenant de 30 cents, ce qui représente une réduction de 50 pour cent ou plus selon le pays destinataire.

Dans la catégorie des petits paquets, les tarifs du courrier prioritaire sont les suivants: 12 cents pour la première once, 24 cents entre une once et deux onces, 30 cents entre deux onces et 4 onces et 70 cents entre 4 onces et 8 onces. De 8 onces à 12 onces, les tarifs sont de $1.00 et $1.75 selon la situation du pays destinataire. Entre 12 onces et une livre, les tarifs sont de $1.40 et $2.45.

Les tarifs de courrier non-prioritaire par voie des surface/aérienne sont les suivants: 15 cents pour les premières quatre onces, 30 cents entre 4 onces et 8 onces, et 55 cents entre 8 onces et une livre.

Par suite de ce changement dans le mode de transport du courrier, – par voie aérienne au lieu de par voie de surface, – la situation financière des Postes canadiennes devrait s'améliorer sensiblement.

En définitive, c'est la population qui bénéficera de cette initiative, puisqu'elle pourra compter sur un service postal amélioré. En abandonnant le mode de transport par voie de surface, des lettres qui mettaient auparavant un mois à parvenir à destination, en Europe, seront distribuées dorénavant trois ou quatre jours plus tard.

LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

À LOUER

Norwood. Logis de 3 pièces. Libre: 1er septembre. Composer: 256-0346.
17-772-17C.

Logis de 3 pièces, entrée privée, au 485, rue de la Morénie. Disponible le 15 août. S'adresser au 248, rue Traverse. Tél.: 233-3111.
17-771-17C.

Logis de 5 pièces au sous-sol, 2 salles de bains, entrée privée, place de stationnement. Libre: 1er septembre. S'adresser à: 528 Kavanagh. Tél: 247-6600.
17-767-17C.

Rue Jeanne d'Arc. Logis bien meublé de 3 pièces. Entrée privée, laveuse et sécheuse automatique et place de stationnement avec prise de courant. Libre: 1er août. Composer: 256-6622 du lundi au jeudi seulement.
15-759-JNO.

St-Boniface. 2 chambres avec pension, pour vieillards. Composer: 247-5818.
15-745-17 C.

St-Boniface. chambre meublée séparée. Libre: 1er août. Composer: 247-5991 après 5 heures.
14-738-17C.

LE NANTOIS APPARTEMENTS
484, rue Langevin, St-Boniface
Appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Cuisinière électrique, réfrigérateur, climatiseur à air, rideaux, tapis mur à mur, électricité, eau, chauffage électrique, stationnement inclus. $140 et $155 par mois. Quartier tranquille. Composer: 233-2914 ou 233-1860.
15-760-17 C

À VENDRE

Maison à vendre dans village de Ste-Agathe. Composer: 882-2278.
16-766-28C.

A VENDRE
Camion Ford 1947 à quatre vitesse et en bon état; andaineuse (swather) International de 12 pieds avec 14 lames neuves; moissonneuse-batteuse "Miniapolis" de 12 pieds; concasseur de 10 pouces avec moteur; semoir International de 12 pieds. Venez les voir. S'adresser à: Théophile Joyal, C.P. 104, Ste-Agathe, Man.
17-770-17P.

Ameublement complet pour 6 pièces. Aussi, Cadillac '66 décapotable, et bateau avec moteur et remorque. S'adresser à: 257 Speers Rd. Téléphone: 253-5637.
15-743-18 C

Maison complètement moderne, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur, cave bien finie, chauffage électrique, garage double chauffé. Prix: $19,800. Comptant: $7,800. Composer: 878-3234 Ile-des-Chênes.
14-733-17P.

Magasin général moderne dans le sud central du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. Maison moderne attenante, eau courante, chauffage à l'huile, 3 chambres à coucher. Bon district agricole. Religieuses enseignantes: anglais et français. Commerce établi depuis 60 ans. Comptant requis: $25,000. S'adresser à: Boîte 693, La Liberté et le Patriote, C.P. 96, St-Boniface.
10-693-17P.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Village St-Claude. Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage et remise. Environ 3 acres de terrain. S'adresser à: M. Alphonse Hince, C,P, 264, St-Claude, Man. Téléphone: 1-379-2425.
13-731-JNO.

A VENDRE OU A LOUER
A St-François-Xavier, 18 milles à l'ouest de la ville. Epicerie avec restaurant et équipement moderne complet. Grand logis de 6 pièces attenant. Situé sur lot d'environ une acre. Loyer de $150 par mois. Locataire devra acheter l'équipement à $2,000. Composer: 1-864-2459.
17-769-17C.

Duplex âgé de 6 ans. Entièrement privé. Sous-sol complètement fini. Libre immédiatement. S'adresser à: 147, rue Notre-Dame, St-Boniface.
16-765-JNO.

St-Boniface. Duplex: logis de 3 pièces au 2e étage; logis de 6 pièces au 1er. Lot: 66'. Grande cour, garage et atelier. Vente privé. Composer: 233-6148.
15-758-18 C

DIVERS

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL
On demande jeune fille bilingue (français-anglais) sachant écrire à la machine. De préférence une étudiante. Appeler: M. Alain à: 942-8157.
17-768-17C.

ARBRES EMONDES ou déracinés, jardins cultivés. Travail garanti, exécuté par personne possédant un permis. Composer: 256-4193.
5-635-JNO.

GENEALOGIE 'BOULET' de l'Ouest canadien 1662-1966. Pour liquider à $3.00 le livre (56 pages). Adresser toute commande à Frère Denis Boulet, Boîte Postale 99, Grayson, Sask.
15-742-25 P

SI VOUS DESIREZ vendre votre propriété pour actions, appelez agent: 256-3065.
5-649-JNO

MONUMENTS, PIERRES ET DALLES TOMBALES
Voyez la plus grande exposition du Sud du Manitoba. Choix de modèles, de couleurs et de matériel. Epargnez 30 p.c. plus base gratuite. Nous acceptons de vieux monuments en échange, taillons les inscriptions. Swan Lake Memorials. C.P. 204. Téléphone: Swan Lake, Man: 836-2732.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Valade. Maison de 8 pièces, 2 étages. Salle à manger, 4 chambres à coucher, Solarium, salle de récréation, plancher de bois dur, draperies et tapis mur à mur. 2 plomberies. Certains meubles peuvent être achetés si désiré. Zone R4. $10,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

PARC WINDSOR
22 Lockmoor. Bi-Level de 5 ans. Etat immaculé. 6 pièces, salle à manger, 3 chambres à coucher, grande pièce supplémentaire au sous-sol. 1er hypothèque C.M.H.C. à 8 1/2 p.c. Au prix raisonnable de $23,900.

FORT ROUGE
924 Mulvey. Maison: 1 1/2 étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher, vestibule et salle de récréation. Près école, autobus et centre d'achat. Etat immaculé. Au prix raisonnable de $15,900. 1er hypothèque à 7 1/2 p.c. Possession immédiate.

FORT ROUGE
Rue Dorchester. Triplex. Doit être vendu. Un logis de 3 pièces et 2 de 4. Intérieur entièrement rénové. Electricité et plomberie incluses. Entrées privées. Poêles et réfrigérateurs. Possibilité d'un revenu mensuel de $360. $12,000 comptant et balance à termes.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
7-765-17C.

TRANSCONA REALTY LTD.

STE-ANNE
Grande maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grande cuisine, salle à manger, salon, salle à toutes fins, sous-sol: 24' x 30'. Grand garage, et grand lot de 100' x 200'. Hypothèque à 5 3/8 p.c. C.M.H.C. $144 par mois P.I.T. Comptant requis: $12,000.

RICHER
484 acres à 32 milles à l'est de la ville et 2 1/2 au nord du chemin no 1. Bâtiment neufs. Maison moderne: 20' x 30', salle de bains. Puits artésiens. Etable: 32' x 60' et laiterie prête pour contrat de lait. 80 acres en culture, 160 en foin et le reste en pâturage. Le tout: $22,000.

ST-ADOLPHE.
3 1/2 milles au sud du village. 20 acres de terrain avec maison.

Pour plus d'informations appelez: Louis LeGal
Bur: 943-5408
Rés: 1-883-2131
14-732-J.N.O.

A.J. DESAULNIERS AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

COMMERCE.
Garage situé dans village canadien-français. Gros chiffre d'affaires. Vente d'essence, réparations générales, agence d'huile Shell pour ferme, agence de produits General Motors. Termes faciles. Pour plus d'informations appelez Ted Vermette: 247-3694.

COMMERCE.
Situé sur chemin No 1, à l'est de la ville. Restaurant plus poste d'essence Shell. Maison de 9 pièces. 5 acres de terrain. Bel emplacement. Gros chiffre d'affaires. Termes faciles. Pour plus d'informations, appelez Ted Vermette: 247-3694.

RUE BERRY
Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire. Appeler Marc. Bergeron 452-6959.

RUE COTE
Maison en stuc, 1 1/2 étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Belle localité. Appeler Marc. Bergeron: 452-6959.

RUE PORTLAND
St-Vital. Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' de frontage. Prix: $8,900. Comptant requis: $1,000 ou plus

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874
16-463-JNO

AVIS AUX CREANCIERS EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU DOLLARD HITCHOT, du village de Ile des Chênes, au Manitoba, Fermier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 3 septembre 1971.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour du mois de juillet, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.



— Je suis là, m'man... je suis là... ! (A.L.I.)

A VENDRE

CENTRE DE ST-BONIFACE

Sur grand lot de coin, vis-à-vis du Parc La Vérendrye. Maison à 2 étages, 4 chambres à coucher. Garage. Pas d'agent.

Pour tous renseignements concernant cette aubaine, contactez

GILBERT ou ARTHUR D'ESCHAMBAULT
Tél.: 233-3457 entre 9 h et 5 h.

La Division Scolaire de St-Boniface No 4

DEMANDE

UN ADMINISTRATEUR ADJOINT
pour le Windsor Park Collegiate

Qualités requises: Le candidat doit posséder un certificat en administration.
Expérience: De l'expérience en administration commerciale sera un avantage
Salaire: Selon l'expérience et la compétence.
Entrée en fonction immédiate. Des références sont requises.
S'adresser par écrit, en mentionnant expérience et qualifications à:

Division Scolaire de St-Boniface No 4
a/s M. Roy Sontag,
C.P. 99,
St-Boniface 6, Manitoba.

DANIS REALTY

Tél.: 233-4660 **Rés.: 233-3888**

519, ch. Ste-Marie



RUE BERRYDALE - ST-VITAL.
Bungalow moderne de trois chambres à coucher et cave à la grandeur. Plancher de bois dur au salon, bonnes armoires et chambre supplémentaire au sous-sol. Situé près de tout. Comptant requis: $1,500 avec paiements de $140 P.I. Appelez Maurice.

RUE OUSTIC - ST-VITAL.
Très chic et très propre ce bungalow est situé sur un lot de 50' x 120' avec beaucoup de fleurs et arbres. Prix très raisonnable avec bons termes. Appelez Mme Danis.

RUE TACHE - RESTAURANT.
C'est le "BLUE DOT". Pouvant contenir 32 sièges. Bon revenu et bon profit. Prix de vente comprend l'ameublement et la marchandise. Très propre. Pour plus d'informations appelez Maurice.

CHEMIN STE-MARIE - ST-VITAL.
Bungalow de deux chambres à coucher en plus d'une chambre de couture. Lot paysagé de 50' x 120' avec garage. Seulement $11,300 à termes. Appelez M. Comte.

MAISON DE REVENU
A cinq minutes de la Baie. Près des autobus. Quatre logis. Très bon revenu. Plein prix, seulement $19,700. A termes si désiré. Pour cette aubaine appeler Hubert Comte.

LOCALITE IDEALE
Pour restaurant avec logis, dans village de Somerset. Bâtisse de 4 ans seulement. Service d'égouts et eau courante. Idéal pour jeune couple. Pour plus d'informations, appeler Hubert Comte.

DOLLARD - BI-LEVEL
Trois logis et une chambre supplémentaire. Garage. Appeler Claude Bouchard.

PARC WINDSOR-147 ch.Speers.
Bungalow de 3 chambres à coucher. 8 ans. Salle de récréation au soubassement. Garage. Appelez Claude Bouchard.

RUE DUMOULIN
Immeuble de 6 logis sur rue Dumoulin. Pour plus d'informations appelez Nap. Gagnon.

SALLE DE QUILLES.
Douze allées complètement automatiques, à Niakwa Motor Hotel. Appeler Claude Bouchard.

157 MASSON
Maison de 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Appeler Claude Bouchard.

ILE-DES-CHENES
Bungalow de 3 chambres à coucher. Garage, grand lot, cave à la grandeur. $14,900. Appelez Nap. Gagnon.

Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:

METRO AGENCIES LTD. Tél: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

Émissions spéciales et changements apportés à l'horaire de base

SAMEDI 7 AOUT

2.00 *Les animaux chez eux.
2.30 *Les As des quilles.
6.35 *Esprit et matière.
8.00 *Les grands films "Le gendarme se marie". Une comédie avec Louis De Funès et Geneviève Grad. (France 1968).
11.30 *Cinéma "Erotissimo", une comédie satirique avec Annie Girardot et Francis Blanche. (France 1969).

DIMANCHE 8 AOUT

2.30 *Les jeux Pan-Américains.
.45 *Agriculture vue d'Ottawa.
6.30 Ca s'annonce bien.
6.35 *Invitation au loisir.
10.30 *Le Professeur Guillemin.
11.30 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui, "Lola Montès", une biographie romancée de Max Ophul: avec Martine Carole et Peter Ustinov. (Franco-allemand 1965).

LUNDI 9 AOUT

2.00 Le Francophonissime.
3.00 Réseau Soleil
5.00 Pépinot.
5.30 *Les jeux Pan-Américains.
9.30 *Arsène Lupin.
11.30 *Jeux Pan-Américains
12.00 Cinéma. "Cette étrange tendresse" avec Egle Martin et Luis Tosca. (Argentin).

MARDI 10 AOUT

2.00 *La fourmi atomique.
3.00 *Réseau Soleil.
6.30 La vie qui bat.
9.30 *Portrait d'une personnalité.
10.00 Prenez le volant.
10.30 Les enquêtes Jobidon.
11.30 *Jeux Pan-Américains.
12.00 *Ciné-Club. "Les sans espoirs". Episode révolutionnaire avec Janos Gorbe et Andras Kosak. (Hongrois 1965).

MERCREDI 11 AOUT

2.00 Pépinot.
3.00 Réseau Soleil.
6.30 La vie qui bat.
7.00 Le téléjournal et les nouvelles du sport.
7.13 A propos.
7.30 *histoire d'une ville.
8.00 Cinéma "Je te salue, la vie", une comédie sentimentale avec Lioudmila Martchenko et Alexandre Zbrouev. (Russe).
10.00 Odyssée africaine.
10.30 *Les soviétiques.
11.30 *Jeux Pan-Américains.
12.00 Cinéma Canadien. "Jean-François Xavier de..." ; une étude psychologique avec Danièle et Jean Isabelle. (1970).

JEUDI 12 AOUT

2.00 *Robin Fusée.
3.00 Réseau Soleil.
4.30 *Le Pirate Maboule.
6.30 Les cadets de la forêt
7.30 *Soccer.
9.30 L'homme et ses inventions.
11.30 *Jeux Pan-Américains.
12.00 Cinéma. "Saïpan", un drame de guerre avec Jeffrey Hunter et Vic Damone. (Américain 1960).

VENDREDI 13 AOUT

2.00 Chaperonnette à pois.
3.00 Réseau Soleil.
6.30 Le vieux Montréal.
7.30 *Mini Chaud.
8.00 Cinéma "Lucky Jo", une comédie policière avec Eddie Constantine et Pierre Brasseur.(France 1964).
10.00 Odysée africaine.
10.30 Le français d'aujourd'hui.
11.30 *Jeux Pan-Américains.
12.00 Cinéma. "Le père Tranquille". La vie d'une famille française sous l'occupation réalisé par René Clément avec Noël-Noël et Claire Olivier. (France 1947).



J'ai surtout aimé les parties qu'on me croit trop jeune pour comprendre.

Les bons comptes

Quelques Ecossais sont réunis chez un ami; on bavarde et, à un moment, l'un d'eux sort un étui de magnifiques cigares et le présente à son voisin qui lui dit:

— Merci, Mac, je ne fume pas!

Trois, puis quatre convives refusent également le cigare offert parce qu'ils ne fument pas ou ne fument plus.

Alors, Mac remet l'étui dans sa poche. Mais, à ce moment, un convive proteste:

— Eh! Mac... Et à moi, tu n'offres pas de cigare?...

— Non! fait Mac. Toi, je sais que tu fumes!...

EPITAPHE D'UNE BAVARDE

Ci-gît madame Marguerite,
Qui ne fut ni grande ni petite,
Elle mourut le deux du mois,
Et se tut ce jour-là pour la première fois.

□ ZOOM EN LIBERTÉ

Karo, le soldat Lebrun Joël Denis, Marthe Fleurus

Michel et Michèle accueillent Karo, le soldat Lebrun, Joel Denis et Marthe Fleurant.

Nul ne voudra manquer ZOOM EN LIBERTE du dimanche 8 août à 19 h 30, à la chaine française de Radio-Canada. Une réunion de personnalités aussi diverses, dont chacune a son tempérament, son genre, sa manière, ne pouvait que produire le meilleur effet d'ensemble, dans une émission qui se donne la liberté pour point de départ et votre plaisir pour but.



Le ZOOM EN LIBERTE du 8 août s'annonce comme une des meilleures émissions de l'été.

Après l'indicatif musical et la présentation par le duo Michel Louvain-Michèle Richard, Joel Denis chantera "la vie de cowboy", "Pick", "Jos Lumière" et "J'envole la main". Marthe Fleurant chantera: "L'enfant de la misère", "Tante Gervais". A son tour le soldat Lebrun chantera: "Grand-maman", "Adieu d'un soldat". Karo présentera: "Sur les nuages", "Le Feu de l'Amour" et "Dans le ventre d'une énorme baleine". Les animateurs interprèteront: "La paix dans le monde", "Les Incorruptibles", "Mon coeur balance" et "On prend toujours un train".

Des numéros chorégraphiques réglés avec le plus grand soin, donnent beaucoup de relief à la production "Feu de l'amour", qui commence et finit par la danse.

Nous assisterons à une des meilleures émissions estivales, en regardant ZOOM EN LIBERTE, le 8 août prochain.

CBWFT

HORAIRE DE BASE
(Été 1971)

SAMEDI

1.30 Education au grand air.
2.00 *La vie qui bat.
2.30 Pépinot.
3.00 *Tour de terre.
3.30 *Fanfreluche.
4.00 *Lassie.
4.30 Rue de L'Anse.
5.00 100 millions de jeunes.
5.30 *Rinaldo Rinaldini.
6.00 Mon pays et le sien.
6.30 Revue de la semaine.
6.35 *Atome et galaxies.
7.00 *Tarzan.
8.00 *Les grands films.
10.00 Le monde la caricature, avec Normand Hudon.
10.30 Des jours et des hommes.
11.00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30 Politique fédérale.
11.35 Cinéma.

DIMANCHE

1.30 Les visages de l'Eglise.
2.30 *Univers des sports.
4.00 *Les As des quilles.
5.00 Documentaire canadien.
6.00 6 D.
6.30 *Invitation au loisir.
7.00 *Quelle Famille.
7.30 *Zoom en liberté.
8.30 *Les Beaux Dimanches.
10.30 Le professeur Guillemin.
11.00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30 *Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui.

LUNDI

2.00 *Les animaux chez eux.
2.30 *Pensez vite.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Woody le Pic.
5.00 *Perdus dans l'espace.
6.00 *Taxi dans les nuages.
6.30 Dossiers.
7.00 Téléjournal et sport.
7.13 A propos.
7.30 *Sol et gobelet.
8.00 *Ma Sorcière bien-aimée.
8.30 *Les 3 As.
9.00 *Prise 1, Variétés.
9.30 *Les Espions.
10.30 *Son et image.
11.00 Téléjournal National et sport.
11.30 Cinéma.

MARDI

2.00 *Le Monde en liberté.
2.30 *Les 3 As.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Grujot et Délicat.
5.00 *Daniel Boone.
6.00 *Les Lois de la brousse.
6.30 Format 30.
7.00 Téléjournal et sport.
7.13 A propos.
7.30 La Dynastie des Forsyte.
8.30 Avec André Guy.
9.00 *Moi et l'Autre.
9.30 Le Grand Nord.
10.00 *L'homme et ses inventions.
10.30 *Atome et Galaxies.
11.00 Téléjournal et sport.
11.30 *Ciné Club.

MERCREDI

2.00 *Histoire d'une ville.
2.30 *Pensez vite.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Picolo.
5.00 *Walt Disney présente.
6.00 *Gori le diable.
6.30 A propos.
6.45 Téléjournal et sport.
7.00 *Baseball.
9.30 *Soirée canadienne.
10.00 Télé-Archives.
11.00 Téléjournal et sport.
11.30 Cinéma canadien.

JEUDI

2.00 Le Français d'aujourd'hui.
2.30 *Les 3 As.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Le Major Plum Pouding.
5.00 *Bugs Bunny.
5.30 *Fifi Brindacier.
6.00 Un enfant parmi tant d'autres.
6.30 Format 30.
7.00 Téléjournal et sport.
7.13 A propos.
7.30 *Billet de faveur. "Les grandes vacances".
9.30 Prenez le volant.
10.00 *Musique folle des années sages.
10.30 Jean Vilar.
11.00 Téléjournal et sport.
11.30 *Cinéma.

VENDREDI

2.00 *Le Vieux Montréal.
2.30 *Pensez vite
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Service secret.
5.00 *Voyage au fond des mers.
6.00 *Skippy.
6.30 Gros Plan.
7.00 Téléjournal et sport.
7.13 A propos.
7.30 *La Soeur volante.
8.00 Tang.
8.30 *Plein feu l'aventure.
9.00 Mini chaud.
9.30 *Cent mille chansons.
10.00 Format 60.
11.00 Téléjournal et sport.
11.30 Cinéma.





Le canotage et la sécurité

De la prudence avec les hors-bord

Le plein d'essence

Une cuiller à thé d'essence peut avoir la même puissance explosive qu'un bâton de dynamite. Soyez extrêmement prudents quand vous faites le plein.

Voyez à ce que le bateau soit bien amarré et à ce que les passagers soient à terre quand vous faites le plein. Ne fumez pas, ne craquez pas d'allumettes et ne branchez rien pendant le plein. Coupez tous les moteurs, ventilateurs et appareils d'où pourraient jaillir des étincelles. Eteignez tous les appareils alimentés par combustible liquide ou gazeux. Fermez les écoutilles et les portes.

Quand vous faites le plein maintenez le bec du boyau en contact avec l'embouchure du tuyau du réservoir d'essence afin d'éviter toute étincelle statique. S'il s'agit d'un réservoir portatif, enlevez-le du bateau et faites le plein sur la terre ferme. Ne faites pas déborder le réservoir. Essuyez tout trop-plein et déposez en lieu sûr les linges dont vous vous êtes servis. Bouchez bien toutes les ouvertures des réservoirs.

Avant de faire démarrer le moteur, ouvrez et aérez avec soin tous les compartiments.

Le démarrage des hors-bord

Les gens sont souvent projetés par-dessus bord des petites embarcations au moment de faire démarrer le moteur. Assurez-vous que le manchon d'embrayage est dégagé et que la soupape de réglage est en position de "démarrage". Assoyez-vous avant d'actionner le cordon de démarrage ou de tourner la clé. Faites attention aux modèles qu'il est possible de faire démarrer quand ils sont embrayés.

Les remorques de bateaux

Une voiture qui traîne une remorque de bateau peut être deux fois plus longue et plus difficile à manoeuvrer qu'une voiture seule. Tenez compte d'une distance supplémentaire pour freiner, virer et doubler. Ayez des feux avertisseurs bien visibles et des freins efficaces. Voyez à ce que le dispositif d'accouplage et les raccords soient assez puissants pour exécuter le travail que vous exigez d'eux.

Assurez-vous que la remorque et le dispositif d'accouplage satisfassent aux lois sur les véhicules à moteur. Ne surchargez pas la remorque et vérifiez-la avant chaque voyage et périodiquement au cours du voyage.

Le ski nautique

La conduite dangereuse de bateaux tirant des skieurs constitue un délit en vertu du Code criminel et pourrait coûter au conducteur une amende de jusqu'à $500, ainsi que le retrait de son permis de conduire un bateau pendant un an.

Voici les principaux délits: conduire dans les lieux de natation, les eaux interdites, trop près des installations riveraines et trop près des bateaux, qu'ils soient amarrés ou en marche.

L'absence d'une seconde personne responsable à bord du bateau pour surveiller le skieur et relayer au conducteur les renseignements reçus du skieur, de même que la pratique du ski nautique d'une heure après le crépuscule jusqu'à l'aurore, constituent également des délits en vertu du Code criminel.

L'Association canadienne de ski nautique conseille à tous les skieurs de porter un gilet de sauvetage, dont le plus efficace est un gilet de sauvetage conçu expressément pour les skieurs. Les gilets de sauvetage approuvés par le gouvernement ne sont pas conçus pour le ski nautique. Les ceintures de ski ne sont pas recommandées, mais elles peuvent maintenir le skieur inconscient à la surface de l'eau jusqu'à arrivée de renfort.

Les pavillons de plongeurs

Si vous apercevez un pavillon rouge à bande diagonale blanche, restez à distance. Le pavillon indique qu'un plongeur se trouve sous l'eau dans les environs et que toute interférence par un autre bateau pourrait être dangereuse.

Embarcations manuelles et voiliers

Même la plus simple embarcation exige une certaine habileté pour la manoeuvrer. Personne ne devrait s'aventurer seul dans un canot, une chaloupe ou un voilier à moins qu'il soit bon nageur et sache vraiment comment manoeuvrer. Equilibrez convenablement la charge et veillez en particulier à ne pas surcharger l'embarcation.

Les gilets de sauvetage ou coussins de sauvetage approuvés par le ministère des Transports et en bon état sont obligatoires pour chaque personne sur un voilier et sont recommandés pour les chaloupes et les canots. Les personnes qui ne savent pas nager et les enfants devraient porter des gilets de sauvetage en tout temps quand ils sont à bord.

Si une tempête se lève, pointez la proue face au vent. L'embarcation ne chavirera peut-être pas.

Ramenez immédiatement une partie de la voile si un fort vent se lève.

Advenant que l'embarcation chavire, restez calme, cramponnez-vous fermement à elle et laissez l'eau soutenir presque tout le poids de votre corps.

L'apprentissage

Sachez les plus récentes techniques de respiration artificielle. Elles sont si simples que même un enfant peut les apprendre. Communiquez avec la Croix-Rouge ou la Société ambulancière Saint-Jean de votre localité pour obtenir des renseignements à ce sujet.

Les propriétaires et conducteurs de bateaux de croisière et de petites embarcations commerciales devraient se procurer la brochure intitulée "Guide de sécurité nautique", du ministère des Transports, à Ottawa, et connaître à fond le Règlement sur les petits vaisseaux.

Perfectionnez vos connaissances et vos aptitudes en suivant des cours reconnus de canotage. En voici trois exemples: un cours complet de canotage, donné par les Canadian Power Squadrons; un cours par correspondance, commandité par la Canadian Boating Federation.

La courtoisie

La conduite imprudente de bateaux à moteur à grande vitesse peut être particulièrement dangereuse, car les vagues ou les sillons qu'ils provoquent peuvent faire chavirer d'autres embarcations, menacer les nageurs et endommager les installations riveraines et les vaisseaux amarrés. Conduire panne sur panne est l'une des plus courantes infractions des conducteurs aux règles de sécurité sur l'eau et cause un grand nombre d'accidents par la perte de contrôle en cas d'urgence.

Nous rappelons de nouveau aux conducteurs que la conduite dangereuse est visée par le Code criminel qui prévoit des amendes de jusqu'à $500 et le retrait possible du permis de conduire sur toutes les eaux du Canada, pendant un an.

Quelques conseils

Avertissez quelqu'un de la destination prévue et de l'heure approximative de votre retour. Inscrivez le nom ou le numéro du bateau sur tout l'équipement de sécurité. L'identification sera plus facile en cas d'accident.

Vérifiez les prévisions météorologiques avant de vous aventurer au large.

Faites preuve de vigilance en tout temps quand vous conduisez.

TROUVE DANS LES ANNONCES D'UN JOURNAL: On demande chambre meublée pour dame seule d'au moins 12 pieds de haut et 30 de large.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

M. Gérard Pelland, St-Boniface, du 5 août.

R. P. Ludovic Rostaing, Foremost, Alta., du 5 août.

Sr Anita Gobeil, St-Boniface, du 6 août.

M. Arthur Desaulniers, St-Boniface, du 8 août.

M. Roger P. Gagné, St-Norbert, du 8 août.

M. Raymond Bonnefoy, Le Pas, Man., du 9 août.

M. Claude Gagné, St-Boniface, du 9 août.

M. Armand Guénette, St-Lazare, Man., du 9 août.

M. Jean-Emile Paille, St-Boniface, du 10 août.

"Le Coin du Bricoleur"

MUR D'ENTRÉE "ISLAND"

Ce meuble-armoire d'entrée "Island" accorde de l'espace d'entreposage tant pour le living-room que pour l'entrée. Il sert également à délimiter le living-room et l'entrée sans toutefois les séparer totalement. Et parce qu'il remplace un mur conventionnel nécessaire comme écran entre le living-room et la porte d'entrée avant, ce meuble moderne compense avantageusement les frais qu'il occasionne.



"Le Coin du Bricoleur"

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Faites-moi parvenir les devis et dessins du Plan no .... de bricolage.

Ci-joint, mon chèque (ou mandat-poste) au montant de ....

Nom ....

Adresse ....

Localité ....



— Comme c'est la première fois que je viens, docteur, je vais d'abord vous montrer tout ce que j'ai déjà essayé.

□ A St-Laurent

Installation des officiers de l'Assemblée Taché

Le dimanche 11 juillet, avait lieu, en l'église paroissiale de St-Laurent, l'installation des nouveaux officiers de l'Assemblée Taché des Chevaliers de Colomb du 4e degré. Une vingtaine de Chevaliers, accompagnés de leurs épouses, s'étaient rendus à St-Laurent pour la circonstance. Ils participèrent tout d'abord à la messe paroissiale célébrée par leur chapelain qui est aussi curé de St-Laurent, le P. Aurèle Lemoine, O.M.I.

Après la messe, le délégué officiel, Sire Mario Lacasse, présida à l'installation des officiers pour l'année 1971-72. Sire Roland Trudeau a été nommé nouveau président de l'Assemblée Taché.

Au repas qui suivit la cérémonie et qui fut préparé par un groupe de femmes de la paroisse, et auquel participaient un certain nombre de paroissiens de l'endroit, le conférencier invité, le P. Arthur Lacerte, O.M.I. provincial des Oblats, commenta le nom "Taché", que s'est donné l'Assemblée, et il fit valoir tout le programmé de "patriotisme" que ce nom rappelle aux Chevaliers du 4e degré.

La journée se termina par une visite de la Cooperative Industrielle Louis-Riel et de l'atelier de couture qui assurent de l'emploi à plusieurs personnes de St-Laurent. Les visiteurs furent impressionnés par le succès de ces deux entreprises.



Les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Taché, accompagnés de leurs dames, partagèrent les agapes avec plusieurs familles de St-Laurent. Debout, l'on aperçoit le P. Arthur Lacerte, provincial des Oblats. (PhotoPerrin).

□ À Île-des-Chênes

Un parc pour maisons mobiles

Ile-des-Chênes (DNC) – La municipalité Ritchot vient d'autoriser M. Ted Wiens, de Winnipeg, à acheter 23 acres de terrain, à Ile-des-Chênes pour ouvrir un parc de maisons mobiles, la saison prochaine.

Selon les rapports, ce terrain pourra recevoir une centaine de maisons mobiles pouvant abriter quelque trois cents personnes.

De plus en plus, la population déménage à l'extérieur des villes, pour retrouver un peu de tranquilité et d'air pur. Ile-des-Chênes est à proximité de la capitale provinciale et est situé en bordure de la route 59.



A l'installation des officiers, à St-Laurent, étaient présents: de gauche à droite, 1ère rangée Jos. Pierson, Roland Trudeau (navigateur), J.-Guy Hurtubise (sec.-arch.). 2e rangée Louis Perrin (capitaine), Marius Lacasse, Denis Godard (trésorier), P. Aurèle Lemoine omi., (aumônier). (Photo Perrin).

□ À Ste-Rose-du-Lac

Départ des Soeurs de Notre-Dame-des-Missions

Les Soeurs de Notre-Dame-des-Missions quittent Ste-Rose après plus de 70 ans dans ce milieu. A cette occasion, la population de l'endroit voulut leur exprimer sa gratitude et leur rendre hommage par un rassemblement genre "open-house".

Préparée par un petit groupe de dames anciennes élèves des religieuses, cette réunion fut présidée par Mme G. Monteyne.

Plusieurs des religieuses qui ont enseigné à Ste-Rose dans le passé et quelques-unes de leurs compagnes étaient présentes pour la circonstance.

Parlant au nom des citoyens du village et les gens de la municipalité rurale, M. Joseph Maillard exprima l'appréciation de la communauté pour ce que les religieuses ont fait durant ces 70 années.

Le Père Laurent Godbout, curé fit ressortir le dévouement et le zèle des religieuses, pour l'église, pour l'entretien de la sacristie, l'entrainement des enfants de choeur, le chant de l'église. Il leur adressa des voeux de succès dans leur nouvel apostolat.

M. Jean Molgat, prit la parole au nom des anciens et anciennes élèves. Il rappela des anecdotes amusantes et les événements les plus significatifs de son temps à l'école. "Nous ne pouvons nous rappeler notre jeunesse, dit-il, sans penser aux religieuses.

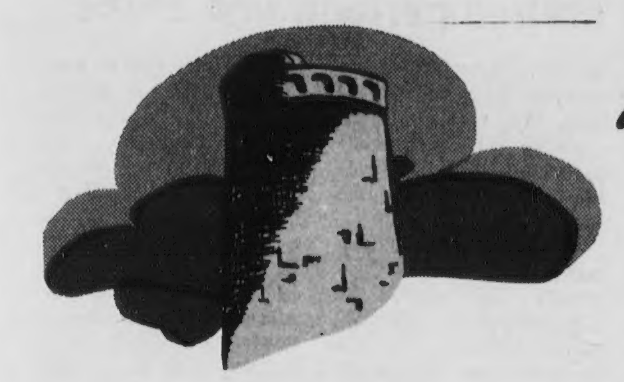
Pour commémorer leurs années passées au service de Ste-Rose, on présenta aux religieuses une plaque de bronze montée sur un écusson de bois avec inscription appropriée ainsi qu'un cadeau en argent de la part des citoyens du village, des membres de la municipalité et de la communauté paroissiale.

Soeur Marie-Ange prit la parole au nom de Mère Provinciale qui n'avait pu se rendre à la fête. Elle se montra très sensible aux témoignages d'attachement et de gratitude qui furent exprimés à l'endroit de sa communauté. Elle exprima aussi la peine qu'éprouvent les religieuses à laisser Ste-Rose dont elles garderont les meilleurs souvenirs. Elle termina en souhaitant qu'un renouveau de vocations leur permette un jour de revenir à Ste-Rose.

Toute correspondance (articles, abonnements, annonces) doit être adressée DIRECTEMENT au bureau de La Liberté et le Patriote et NON PAS à l'imprimeur.

L'adresse du journal est :
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE,
B.P. 96,
607 rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.





Le Mystère des Tours Rouges

7e épisode

Flora MAITLAND WOOD

Marc de Versac ! Claire fut sûre que c'était lui. La tête brune coiffée d'épais cheveux, les traits énergiques hâlés par le grand air et le soleil, le menton carré, il était bien tel qu'elle l'imaginait, mais il y avait en plus, autour des yeux et de la bouche, des rides que le souci avait creusées.

Le clan de Versac, chuchota Caroline qui avait pris place à côté d'elle. Marc, Patricia et les Martin, Germaine et Louis, qui s'occupent de la maison et du jardin. Germaine veille également sur Patricia.

–Elle a l'air rébarbatif, murmura Claire.

–Elle l'est avec tout le monde sauf avec Patricia. Elle se jetterait dans la fosse aux lions pour elle. Elle a été la nourrice de sa mère.

Tante Henriette fit "chut". La messe commençait.

Claire ne pouvait détacher ses yeux du banc des Versac. Quelque chose en eux la fascinait et l'attirait comme elle ne l'avait jamais été par des étrangers. Qu'était-il arrivé à la mère de Patricia, depuis combien de temps la petite fille l'avait-elle perdue ?

Claire décida de s'en informer à la première occasion.

Lorsqu'ils quittèrent l'église, un grand jeune homme blond, au visage ouvert et aimable, s'approcha d'eux. Tante Henriette le présenta : Jacques Laforge, l'assistant d'oncle Emile. Elle expliqua :

–Le dimanche, ils sont de garde à tour de rôle. Aujourd'hui c'est Jacques qui restera au cabinet, pour le cas où une urgence se présenterait. Il vit avec sa mère de l'autre côté de Pontarsac, mais aujourd'hui il déjeunera avec nous.

La poignée de main du jeune médecin fut ferme et chaleureuse et les yeux bleus qui plongèrent dans ceux de Claire brillaient d'une admiration non dissimulée. La jeune fille se sentit rougir. Jacques Laforge accorda son pas à celui de Claire pour regagner "la Villa Soleil". Sa conversation était agréable et aisée, il voulut connaître les premières impressions de l'arrivante sur la région.

Au déjeuner, il fut assis près d'elle. C'était un charmant convive qui déridait chacun par ses imitations, sans méchanceté, des gens que Claire rencontrerait dans un avenir prochain.

Elle pensait que tout le monde participait à cette gaieté, lorsqu'elle jeta un coup d'oeil en face d'elle.

Caroline assise de l'autre côté de la table gardait les yeux baissés sur son assiette, et plissait le front, plongée dans un étrange silence.

Qu'est-ce qui avait contrarié sa cousine? Avait-elle été offensée parce que Jacques s'était moqué de l'histoire du cavalier nocturne, affirmant que depuis le Moyen Age, il n'y avait plus de fantôme à Pontarsac?

Sentant sans doute, un regard posé sur elle, Caroline leva les yeux et rencontra ceux de Claire. Cette dernière tressaillit. A la place de l'expression amicale, affectueuse que l'aînée des petites Mangeon lui réservait habituellement, elle lut, sous les traits de la jeune fille une véritable hostilité. Caroline était mécontente de la présence de Claire, il n'y avait à cela aucun doute. La jeune fille se creusa l'esprit pour découvrir ce qui avait si subitement provoqué un tel changement chez sa cousine de dix-sept ans.

Après le repas, elle s'approcha de Caroline et lui demanda ce qui la contrariait, mais celle-ci lui tourna le dos et sans lui répondre se mit à rassembler les assiettes sales.

Blessée, Claire se rendit à la cuisine et fit couler de l'eau dans l'évier pour laver la vaisselle. Caroline entra dans la pièce et déposa les assiettes sur la table, puis, toujours sans prononcer une parole, retourna dans la salle à manger.

L'après-midi, elle bouda dans la voiture où oncle Emile avait rassemblé sa famille pour la conduire à Rocamadour.

Claire aurait été ravie par la vue des collines et des vallées, si elle n'avait été désagréablement consciente de la tension qui régnait entre elle et Caroline.

Le médecin rangea l'auto devant un petit restaurant bondé de clients. Toute la famille descendit et s'engagea sur une vieille route pavée. Claire se crut transportée au Moyen Age lorsqu'elle avança dans des ruelles bordées de chaque côté par des maisons basses où s'ouvraient des boutiques. Les maisons avaient été taillées dans le roc. Au sommet on voyait l'église et le château.

Oncle Emile s'approcha d'elle, son bon visage épanoui dans un sourire.

–Il te faudra un peu de courage, maintenant, Claire. Nous allons monter voir la Vierge Noire, mais rassure-toi, nous ne gravirons pas les marches à genoux comme les chevaliers pénitents de naguère.

Caroline marchait seule en tête et à quelque distance de sa famille; elle tenait les mains profondément enfoncées dans les poches de son blazer. Claire qui fut un instant seule avec Jeannette (les plus jeunes de ses cousines et leur mère montaient avec peine), lui demanda :

–Qu'arrive-t-il à Caroline, Jeannette ?

–Vous lui avez "chipé" son amoureux, répondit la jeune fille en riant.

–Son amoureux ? Quel amoureux ?

–Caroline avait mis sur Jacques l'étiquette "Propriété privée, les contrevenants seront punis", lança ironiquement Jeannette.

–Caroline amoureuse de Jacques ! Mais c'est encore une enfant, protesta Claire incrédule. Elle n'a que dix-sept ans.

–Vous croyez qu'elle n'est encore qu'une enfant, rétorqua Jeannette, mais elle ne se considère plus ainsi. En France, beaucoup de filles se marient à son âge.

–Je n'ai pas la moindre intention de lui "chiper" Jacques comme tu dis, reprit Claire. Et d'ailleurs, je ne le connais que depuis quelques heures.

Jeannette haussa les épaules.

–Cela a suffi à le rendre fou de vous. Tout le monde l'a bien vu.

Elle se tut un instant, puis ajouta avec un petit rire :

–Papa et maman ont même dit – je les ai entendus et Caroline aussi – que ce serait un excellent parti pour vous.

–Quand ont-ils dit cela ?

Claire ne savait pas si elle devait être fâchée ou amusée de voir son avenir ainsi arrangé sans même qu'on l'ait consultée. Elle choisit d'en rire.

–Mais j'ai bien le temps de songer au mariage !

–Mes parents en parlaient, après le repas, lorsque Jacques est parti. Et vous savez, maman adore marier les gens.

Claire fut songeuse le reste de la promenade. Elle visita les chapelles aménagées dans les grottes, y suivit sa famille qui commençait à sentir la fatigue dans le sentier qui, en serpentant, conduisait au château, mais elle avait l'esprit un peu troublé. Elle séjournait à la "Villa Soleil" depuis quelques jours à peine et déjà elle avait bouleversé une famille très unie par les sentiments contradictoires qu'elle y avait involontairement éveillés !

Et la question qu'elle s'était posée revint la tourmenter : avait-elle eu raison de venir en France ?

Comme elle regardait avec une sorte de vertige par-dessus la balustrade entourant le sommet du château le panorama majestueux qui s'étendait tout en bas au-dessous d'elle, elle éprouva soudain une nostalgie pour les prés anglais et les paisibles chemins de campagne.

Des larmes envahirent ses yeux. Que faisait Jimmy aujourd'hui ? Avait-il congé pour le week-end, le passait-il avec les Bourne? Peut-être arrangeait-il les timbres de son album, la langue serrée entre ses dents, ses cheveux roux en broussaille ?

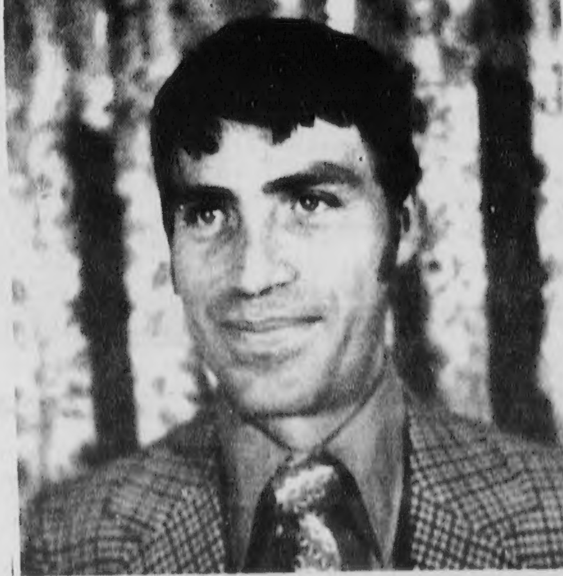
Elle fit un violent effort pour chasser cette vision. Apercevant Isabelle qui avançait à pas hésitants, elle courut vers la villette et la soulevant dans ses bras, elle dit gaiement :

–Viens, chérie, je te porterai à la voiture, tu verras, je suis sûre que nous arriverons les premières.

à suivre

À Regina

Nouveau Grand Chevalier



Lors de l'élection des officiers pour l'année 1971-1972, M. Marcel Lefebvre, de Regina, Saskatchewan, fut élu Grand Chevalier du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb de Regina. Il remplace M. Roland Lallier.

Les autres officiers: René Béchard, député grand-chevalier; Eugène Proulx, chancelier; Armand Laberge, secrétaire-archiviste; Gérard de Laforest, secrétaire-financier; Roger Poissant, trésorier; Robert Braconnier, avocat; Pierre Kerviche, cérémoniaire; Gérard Braconnier, garde-interne; Paul Demay et David Bouchard, les gardes externes; Joseph Braconnier, intendant; Roland Lallier, Bernard Jeannotte et Louis-Laurent Béchard, les syndics. L'aumônier est le Père Marius Bédard, O.F.M;

P.K.

DÉCÈS

Mgr Eugène Hébert

Mgr Eugène Hébert, P.D. V.G., retiré à Pinecrest, en Ontario, depuis 1969, est décédé à l'hôpital de Lake of the Woods le jeudi 22 juillet dernier. Il laisse dans le deuil des parents dans l'Est du Canada.

Né à Montréal le 29 juillet 1901, Mgr Hébert reçut son éducation à Montréal, Boston et Californie. Durant la deuxième Grande Guerre il fut aumônier des Forces Armées Canadiennes en Angleterre pendant trois ans. A son retour au Canada, il exerça son ministère pendant quelques années dans le diocèse de St-Boniface où il fut vicaire à la basilique, vicaire à Holy Cross et curé à Starbuck. Nommé curé de la paroisse St-Louis, à Keewatin, Ontario, en 1948, il y demeura pendant 18 ans. En 1958 il recevait le titre de Prélat Domestique et de Vicaire Général de Thunder Bay.



Mgr Hébert était membre des Chevaliers de Colomb au 4e degré, et se dévoua pendant plusieurs années comme membre de la Commission scolaire de l'école séparée de Keewatin.

Des prières furent récitées au salon funéraire Brown et en l'église Notre-Dame où les funérailles furent célébrées, le samedi 24 juillet, par Mgr Norman Gallagher, évêque de Thunder Bay.

Des Chevaliers agissaient comme porteurs à l'enterrement qui eut lieu au cimetière de l'église Notre-Dame.

REMERCIEMENTS

BOULET, Antoinette (Soeur Marie-Joseph) – Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang et la famille Boulet désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Soeur Marie-Joseph (née Antoinette Boulet) décédée le 21 juillet.

Pourquoi les prêtres partent: une étude

CITE DU VATICAN – Un éminent canoniste, Mge Emilio Colagiovani, membre du tribunal de la rote, vient d'effectuer une enquête sur les départs de prêtres à la demande de la congrégation pour la doctrine de la foi, apprend-on de source bien informée. Ses conclusions ont été transmises à toutes les conférences épiscopales trois mois avant le synode qui sera réservé, en grande partie, au ministère sacerdotal.

"L'Eglise préfère rouler avec des pneus presque toujours crevés plutôt que d'ôter les clous de la route" a déclaré à l'enquêteur un prêtre hostile au célibat.

Travaillant avec l'aide de l'office central du Vatican, Mgr Colagiovanni estime que 8,287 prêtres, sur 434,541, ont été relevés de leurs voeux entre 1963 et le 31 mars 1969. De plus, un tiers de ce nombre aurait quitté le sacerdoce sans dispense.

Trois p.c. des prêtres dispensés ont admis ne jamais avoir eu de vocation, tandis que 10 p.c. se déclaraient sceptiques sur la valeur de leur ancien ministère, voire sur la foi elle-même.

Mgr Colagiovanni procède alors à l'étude de 681 cas d'abandon en 1969. 6.33 pour cent des sujets étaient devenus prêtres sous l'influence de leur famille et 6.83 p.c. sous celle de leur milieu social. Les causes de défections sont, dans l'ordre: 1) le célibat, 2) le refus de la discipline, 3) des déséquilibres psychologiques, 4) la perte de la foi.

En ce qui concerne, en particulier, le refus du célibat les raisons invoquées sont:

a) personnelles: solitude, manque de préparations adéquate au séminaire, etc...

b) pastorales: l'Eglise ne saurait préférer pour son ministère des "pêcheurs" à des pères de famille.

c) sociales: une famille accroîtrait le rendement apostolique du prêtre en diminuant ses tensions et ses frustrations.

En conclusion, Mgr Colagiovanni donne la liste suivante des troubles qui mènent à l'apostasie: insuffisances spirituelles, insécurité, manque de confiance en soi, rapports sociaux difficiles, aggressivité, solitude, cynisme, méfiance, immaturité émotionnelle et désintégration de la personnalité.

Un calcul des probabilités, fondé sur l'accroissement constant du nombre des départs, fixerait à 20,700 le nombre des dispenses pour la période de 1970 à 1975. Pour la même période, le nombre des ordinations serait de 15,888, ce qui représenterait, à partir de 1970, un déficit d'un millier de prêtres.

C'est au cours des quatres dernières années qu'on a enregistré le plus grand nombre de défections, en particulier pour les prêtres de 35 à 40 ans.

Assez curieusement, le célibat obligatoire est de plus en plus mis en cause tandis que diminue le nombre des mariages d'anciens prêtres. 75 p.c. des partants donnent le célibat comme cause exclusive et 25 p.c. cause secondaire. Toutefois, 53.15 p.c. des prêtres qui ont quitté le sacerdoce en 1964 se sont mariés civilement, contre seulement 46.69 p.c. en 1966, 39.05 p.c. en 1967, 34.21 p.c. en 1968 et 25.05 p.c. en 1969.